



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI**  
(UAC)

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION**  
(FASEG)

**MEMOIRE PRESENTE EN VUE DE L'OBTENTION DES CREDITS ASSOCIES AU**  
**DIPLOME DE LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE**

**OPTION : Economie**

**Spécialité : Economie Appliquée**

**THEME**

***AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET***  
***DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL : CAS DE***  
***LA COMMUNE DE BOPA***

**Présenté par :**

AHOUANJINOUE Paterné

&

TEKAN Jacob

**Sous la direction de :**

**Tuteur de Stage**

Roger DJOSSOU

Chef service du développement

Local et de planification

**Directeur de mémoire**

Dr. Honorat SATOGUINA

Enseignant à la FASEG

**Année-Académique 2014-2015**

## **AVERTISSEMENT DE LA FACULTE**

**LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION, NI IMPROBATION AU OPTIONS EMISES DANS CE MEMOIRE. CES OPTIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRE A LEUR ACTEUR.**

---

## DEDICACES

AHOUANDJINOUE Paternelle

-A mes parents MONTCHO Lambert et ASSOGBA Melée pour tout ce qu'ils ont fait pour moi malgré leurs peines et souffrances. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

-A tous mes frères et sœurs pour leur soutien indéfectible dans la réalisation de ce mémoire.

-A tous les amis qui m'ont soutenu d'une manière ou d'une autre. Qu'ils daignent trouver dans ce travail le fruit de leurs efforts et sacrifices

## DEDICACES

TEKAN Jacob

-A mon père TEKAN Valentin, ma mère DEGUE Megnonde, mon oncle DEGUE Julien et TEKAN Roger

-A tous mes frères et sœurs HOUNSOUNOU Solange, Thyerie et YEKE Patrick, Maxim, Marcel, Severin, Vincent, Aspirine

-A tous les amis qui m'ont soutenu d'une manière ou d'une autre .Qu'il daignent trouver dans ce travail le fruit de leurs efforts et sacrifices

---

## REMERCIEMENT

Le présent travail est le fruit de plusieurs années d'étude. Il n'a été réalisable que grâce à la participation active de divers personnalité auxquels nous tenons a rendre nos vives salutations.

Nous remercions sincèrement tous les enseignants de la faculté des sciences économiques et de gestion pour l'amour , le goût de la recherche qu'il ont suscitée en nous au cours de notre formation universitaire. Nos remerciement vont en particulier au Dr Honorat SATOGUINA enseignant a la FASEG, qui en dépit de leur nombreuses tâches ont accepté de diriger le présent mémoire.

Ainsi nous adressons nos remerciements à la Mairie de BOPA en particulier le Maire pour avoir accepté de nous accueillir entant que stagiaires

Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude a notre tuteur de stage Mr Roger DJOSSOU qui a manifesté sa disponibilité en nous encadrant tout au long de ce stage

Un grand merci à nos frères, sœurs, oncles, tantes et à toute les familles MONTCHO, AHOUANDJINOUE ET TEKAN pour tout l'amour et le soutien que chacun de vous a et continue d'avoir pour nous. Que le créateur des cieux et de la terre nous garde dans l'union, la fraternité et l'amour.

Enfin nous exprimons nos gratitudes à tous nos camarades de la 5<sup>e</sup> promotion de l'économie et en particulier ceux de l'Economie Appliquée pour ces bons moments que nous avons passé durant ces années dans la paix, la solidarité et le travail , ainsi qu'a toutes les autres personnes dont nous n'avions pas cité les noms et qui nous ont assisté de mille et une manières tout au long de notre formation trouvent le fruit de leurs efforts dans ce travail.

---

## SOMMAIRE

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| <u>INTRODUCTION</u> .....   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| <u>CHAPITRE1 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE</u> ..... | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| <b>Signet non défini.</b>   |                                    |
| <u>SECTION1 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE</u> .....                    | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| <u>SECTION2 : METHODOLOGIE DE RECHERCHE</u> .....                     | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| <u>CHAPITRE2: ANALYSE DES DONNEES ET PRESENTATION DES RESULTATS</u> . | 29                                 |
| <u>SECTION1 : ANALYSE DESCRIPTIVE DES VARIABLES DE L'ETUDE</u> .....  | 29                                 |
| <u>SECTION2 PRESENTATION DES RESULTATS ET VALIDATION DES</u>          |                                    |
| <u>HYPOTHESES</u> .....   | 40                                 |
| <u>CONCLUSION</u> .....   | 48                                 |

### Sigles et abréviations

|         |  |
|---------|--|
| ACMC    | : Association des Communes du Mono-Couffo  |
| AD      | : Association de Développement   |
| ADERA   | : Association pour le Développement Rural et l'Artisanal   |
| AFICOD  | : Association Francophone Internationale de Coopération Décentralisée  |
| AGR     | : Activités Génératrices de Revenus  |
| AGVSAN  | : Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition                           |
| ANCB    | : Association Nationale des Communes du Bénin  |
| APAP    | : Association Internationale pour la promotion agro-pastorale  |
| ASA     | : Assistant des services Administratifs  |
| ASF     | : Associations des Services Financières  |
| BF      | : Borne Fontaine   |
| BUPDOS  | : Bureau des Projets de Développement et des Œuvres Sociales   |
| C/SDLP  | : Chef Service du Développement Local et de la Planification   |
| C/ST    | : Chef Service Technique   |
| CA      | : Collectif des Artisans / Chef d'Arrondissement   |
| CCRA    | : Conseil des Communes et Régions d'Afrique  |
| CeCPA   | : Centre Communal pour la Promotion Agricole   |
| CERIDAA | : Centre d'Etudes et de Recherches des Initiatives pour le Développement Agricole et Artisanal                 |
| CeRPA   | : Centre Régional pour la Promotion Agricole   |
| CIPE    | : Centre des Impôts des Petites Entreprises  |
| CITI    | : Classification des acteurs / unités économiques selon la classification internationale par type et industrie |
| CLCAM   | : Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel   |
| CPS     | : Centre de Promotion Sociale  |
| DAT     | : Délégation à l'Aménagement du Territoire   |
| DDEPN   | : Direction Départementale de l'Environnement et de la Protection de la Nature                                 |

---

|          |  |
|----------|--|
| DEC      | : Diagnostic Économique de la Commune  |
| DEL      | : Développement Economique Local   |
| DFIC     | : Diagnostic Financier de la Commune   |
| DPDR     | : Déclaration de Politique de Développement Rural  |
| EDP      | : Espaces de Développement Partagé   |
| GEIEC    | : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat                           |
| GRADES   | : Groupe de Réflexion et d'Action pour le Développement Economique et Social               |
| GRAPAD   | : Groupe de Recherche et d'Action pour la Promotion de l'Agriculture et du                 |
| -ONG     | Développement  |
| GROPERE  | : Groupements pour la Promotion et l'Exploitation des Ressources Environnementales         |
| IMF      | : Institution de Micro Finances  |
| INSAE    | : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique                           |
| LARES    | : Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale                                   |
| MAEP     | : Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche                                  |
| MJCD     | : Mouvement des Jeunes Chrétien pour le Développement                                      |
| ONG      | : Organisation Non Gouvernementale   |
| PAI      | : Plan Annuel d'Investissement   |
| PAMER    | : Projet d'Appui aux Micro Entreprises Rurales   |
| PAPDC    | : Programme d'Appui pour la mise en œuvre des Plans de Développement Communaux             |
| PAPME    | : Agence pour la Promotion et l'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises                  |
| PARIEFIC | : Plan d'Actions pour le Redressement Institutionnel, Economique et Financier des Communes |
| PDC      | : Plan de Développement Communal   |
| PDM      | : Partenariat pour le Développement Municipal  |
| PIP      | : Programme d'Investissements Publics  |
| PSRSA    | : Plan Stratégique pour la Relance du Secteur Agricole                                     |
| PUASA    | : Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire                                    |
| RGPH     | : Recensement Général de la Population et de l'Habitat                                     |
| SADE     | : Service des Affaires Domaniales et Environnementales                                     |

|       |  |
|-------|--|
| SAF   | : Service des Affaires Financières   |
| SAFIC | : Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités locales |
| SAG   | : Service des Affaires Générales   |
| SBEE  | : Société Béninoise d'Energie Electrique                                     |
| SCEPN | : Section Communale de l'Environnement et de la Protection de la Nature      |
| SCT   | : Service des Chiffres et Transmission                                       |
| SDLP  | : Service du Développement Local et de la Planification                      |
| ST    | : Service Technique  |
| UCP   | : Union Communale des Producteurs  |

---

## LISTE DES GRAPHIQUES

|   |    |
|---|----|
| Graphique1: Comparaison entre les populations totale et agricole de 2003-2010.....    | 33 |
| Graphique2: Evolution de la production annuelle des principales culture2003-2010..... | 35 |
| Graphique3 : Evolution des superficies cultivable par spéculation de 2003-2010.....   | 36 |
| Graphique4: Evolution des cultures maraichère de 2003-2010.....                       | 36 |
| Graphique5:Evolution du cheptel de 2002-2005.....                                     | 40 |

---

**LISTE DES TABLEAU**

|   |       |
|---|-------|
| Tableau1: Population agricole de 2003-2010 .....                                | 32    |
| Tableau2: Evolution de la population agricole de 2003-2008.....                 | 33-34 |
| Tableau3: Evolution de l'effectif du cheptel de 2002-2005.....                  | 41    |
| Tableau4: Les rendements et les principaux produits agricoles de 2002-2008..... | 43    |
| Tableau5: Evolution de l'effectif du cheptel de 2002-2005.....                  | 48    |
| Tableau6: Le niveau d'équipement en infrastructure des marche .....             | 50    |

## INTRODUCTION

L'aménagement du territoire est une expérience ancienne. L'aménagement du territoire paraît aussi comme une exigence économique, il introduit l'idée d'une spécialisation fonctionnelle des territoires. Le territoire est ici placé au cœur d'une vision fordiste ; une division sociale de travail doit correspondre à une division spatiale des activités, cette vision trouve une concrétisation opérationnelle dans l'appareil d'Etat. En effet, l'homme a toujours aménagé l'espace au gré de ses besoins. Au début il s'agissait de domestiquer la nature et la dominer. La répartition des activités sur le territoire était perçue comme un phénomène naturel. Mais les incidences de ces pratiques furent désastreuses, car elles ont donné lieu à la dégradation des ressources naturelles. Par la suite les Etats modernes ont senti la nécessité de procéder à l'aménagement du territoire et à supposer du territoire en tant qu'acte volontariste et non spontané. L'aménagement du territoire est le nom donné à un ensemble d'actions menées par des acteurs publics ou privé dans le cadre de mission de service public qui leur sont confiées, qui interviennent sur un territoire donné et façonnent son paysage. L'aménagement du territoire désigne à la fois l'action d'une collectivité sur son territoire et le résultat de cette action. L'aménagement du territoire se propose de substituer un nouvel ordre à l'ancien, de créer une meilleure disposition, une meilleure répartition dans l'espace de ce qui constitue les éléments de fonctionnement d'une société; meilleur par rapport au but, c'est-à-dire non seulement à des fins économiques, mais d'avantage encore pour le bien-être et l'épanouissement de la population et à modifier la géographie d'un certain territoire en agissant sur une ou plusieurs des composantes réseaux de communication, de développement ou localisation industrielle. Les objectifs majeurs et parfois contradictoires des politiques d'aménagements du territoire consistent en l'accompagnement du développement économique du territoire et en la réduction des inégalités spatiale en terme économique ou social. Ces objectifs sont dans la formulation d'un développement équilibré du territoire. Il s'agit plutôt de répartir la population et des activités aussi également que possible sur tout le territoire.

Pour cela, des études dans le domaine de l'aménagement devraient être mené pour cerner les différentes contraintes à l'amélioration des rendements, les progrès réalisés, la cause des échecs et du ralentissement enregistré au niveau de l'aménagement du territoire. C'est dans ce cadre que s'inscrit notre étude qui a pour thème: « aménagement du territoire et

développement économique local ».le présent travail est structuré en deux chapitres: le premier comportera essentiellement le cadre théorique et méthodologique de notre étude et le deuxième dresse l'analyse et présentation des résultats.

## **CHAPITRE1 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE**

Le présent chapitre situe le cadre théorique de l'étude, allant de la spécification de la problématique à la méthodologie en passant par les objectifs et les hypothèses auxquels la présente étude aboutira.

### **SECTION1 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE**

Cette première section présente le problème que pose le thème de cette étude , ses objectifs et hypothèses ainsi que la revue de la littérature

#### **PARAGRAPH1 : Problématique, objectifs et hypothèse de l'étude.**

##### **PROBLEMATIQUE**

Le diagnostic environnemental de la commune de Bopa s'articule autour du couvert végétal, des ressources en eau et de l'état des sols. En effet, la commune de Bopa dispose des terres propices à l'agriculture. Cependant l'exploitation intense et inadéquate des sols par l'utilisation d'outils agricole archaïque , les mauvaises pratiques culturelles, l'érosion hydrique des sols due aux inondations saisonnières , à la mauvaise gestion des ordures ménagères et à l'absence de système de collecte et d'évacuation des eaux pluviales a entraîné la dégradation et l'appauvrissement progressif des sols de la commune d'une part. D'autres, les perturbations climatiques ont eu d'énorme impact sur le secteur de l'agriculture ces derniers temps. Au Bénin, les paramètres agro climatiques présentent des particularités contraignantes pour l'agriculture surtout dans le sud-ouest et l'extrême nord qui connaissent parfois de graves sécheresses. Des travaux de Boko (1988), Afouda (1990) ,Houndénou (1999) et de Ogouwalé (2004), on retient que la diminution de la pluviométrie, réduction de la durée de la saison agricole, persistance des anomalies négatives, la hausse des températures minimales , caractérisent désormais les climats du Bénin et modifient les régimes pluviométriques et les systèmes de production agricole. Les impacts directs des perturbations climatiques portent sur le comportement des cultures, les modifications pédologiques et les baisses de rendements. Au niveau s'observent des phénomènes de raccourcissements des cycles végétatifs et de floraison précoce, due à

l'élévation de la température. Par ailleurs, sous l'effet répété des récessions et perturbations pluviométriques, les rendements agricoles sont et seront gravement affectés. Les prévisions faites sur la productivité agricole seront complètement faussées et des risques d'insécurité alimentaire seront élevés. La commune dispose d'une grande diversité de ressources naturelles peu exploitées à savoir : des bas-fonds et des cours d'eau. La production et l'exploitation forestière ne sont pas très développées dans la commune. On note cependant par endroit les activités liées à l'exploitation de quelques forêts dégradées dans la commune. Les problèmes d'inondations saisonnières qui provoquent la destruction des cultures, du cheptel, des habitations et la prolifération des maladies. Par rapport aux feux de végétation, ils détruisent les cultures, les palmeraies, les greniers et accélèrent la dégradation des sols. Quant à la déforestation, elle engendre la perturbation du rythme des pluies, la raréfaction de la faune et la baisse de la fertilité des sols. En ce qui concerne le comblement du lac, il a entraîné l'amenuisement de la production halieutique et induit la baisse des revenus de la population avec ses corollaires. Les formations forestières retrouvées dans la commune sont des mosaïques de culture et de jachère (7223ha), des mosaïques de culture et de jachère sous palmiers (15195ha) et des plantations (9588ha) (IFN, 2007). La production en bois de chauffe de la commune reste inférieure à 10000m<sup>3</sup> alors qu'il reste le principal combustible notamment en milieu rural (environ 20000T Equivalent bois) (IFN, 2007). Notons entre autre que la fabrication de bois demeure la principale activité à laquelle s'adonne une grande partie de la population agricole au cours de la saison. La basse végétation est constituée essentiellement de gaminé (*Panicum maximum*), Cyprès, le chiendent (*Imperata cylindrica*), de prairie marécageuse et d'un peuplement de palétuvier le long du lac Ahémé. En ce qui concerne la faune, elle regorge d'un certain nombre d'espèces dont les plus fréquemment rencontrés sont : les rongeurs (lièvre, rat, écureuil, aulacode), les mammifères (hippopotames, antilopes, buffles, singe) des reptiles, les oiseaux, et autre oiseau caractéristiques des zones humides. Les impacts directs des perturbations climatiques sur les formations végétales et essences forestières n'ont pas encore été prouvés. La foresterie Béninoise est gouvernée par des espèces tolérantes à la fois au climat humide et au climat sec. Par conséquent, le changement climatique aura très peu d'impact direct sur les essences forestières. Par contre les impacts indirects sont plutôt fortement liés à la pression de la population humaine qui s'accroît chaque année.

On assiste déjà à l'intensification des feux de végétations et aux difficultés de régénération de la plupart de ces essences forestières. Depuis quelques années, on constate des disfonctionnements climatique, ce qui crée une perturbation du cycle global de l'eau. Ces perturbations climatiques intervenues ces quinze dernières années au Bénin sont caractérisées par une augmentation de l'irrégularité des pluies avec notamment une recrudescence de poche de saison de sécheresse en début de la grande saison des pluies, une diminution du nombre de jours de pluies et une augmentation de l'ensoleillement. Cependant la pluviométrie totale demeure la même ce qui favorise l'inondation et la dégradation des sols. Selon la prospective climatique et les modèles de circulation générale et de prévision saisonnière, les pays en développement comme le Bénin seront les plus vulnérables aux perturbations climatiques. La commune de Bopa dans un environnement de développement du commerce national très concurrentiel, ressent le besoin de rendre plus compétitif ses produits locaux en vue de gagner une place sur le plan national dans ses différentes activités menées dans la commune. Dans cette dynamique de performance, nous avons choisi dans le cadre de notre étude comme thème « Aménagement du territoire et développement économique local ». La question principale qui se pose est alors de savoir : Comment l'aménagement du territoire contribue-t-il au développement économique local ?

### **1. Objectif général**

L'objectif général de notre étude est d'étudier le rôle de l'aménagement du territoire dans le développement économique local dans la commune de Bopa

### **Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, il s'agira de :

OS1. Etudier la qualité des activités économiques menées dans la commune

OS2. Analyser le rendement des activités économiques menées dans la commune

### **3. Hypothèses**

H1 : La qualité des activités économiques favorise les conditions de vie de la population

H2 : Le rendement des activités économiques influence positivement le développement économique local

#### **PARAGRAPH2: Revue de littérature**

Avant d'exposer les études déjà faites dans ce cadre, il est **nécessaire** de clarifier certains concepts :

### **A. Clarification de quelques concepts**

#### **1. Aménagement du territoire**

L'aménagement du territoire est un nom donné à un ensemble d'actions menée par des acteurs publics ou privé dans le cadre la mission du service publics qui leurs sont confiée , qui interviennent sur un territoire donné et façonnent son paysage. Il désigne à la fois l'action d'une collectivité sur son territoire et le résultat de cette action. Selon Roger Brunet c'est l'action et la pratique de disposer avec ordre , à travers l'espace d'un pays et dans une vision prospective ,les hommes et leur activité les équipements et les moyen de communication , qu'il peuvent utiliser , en prenant en compte les contraintes naturelle, humaine et économique, voire stratégiques.

#### **2. Développement local**

Le développement local, aussi appelé développement a la base , est un processus utilisant les initiatives local au niveau des petites collectivités comme moteur de développement économique . Il est prôné dans les pays en développements en complément des mesure macroéconomique et des projets. C'est aussi un processus dynamique dans lequel les acteurs organisés et mobilisés initient et mettent en œuvre des activités sur un espace donné en vue de l'amélioration de leur condition de vie

#### **3. Développement économique local**

Le développement économique local, s'inscrivant dans une logique de construction du territoire . C'est aussi un processus qui lui insiste sur la dimension de création de la richesse par les acteurs locaux et une stratégie de promotion de l'emploi a travers le développement micro et petite s entreprises, le renforcement du dialogue

territorial et la planification du développement. Au centre de cette approche, figure la création de partenariats entre secteur public et privé afin de regrouper les acteurs de l'économie local, y compris les représentant gouvernementaux et locaux, les associations patronales et syndicales, les chambres de commerce les coopérative, les groupements de producteurs , les organisations féminines et ONG en un mot toutes les composantes des organisations de la société civile. Pour qu'ils soient efficaces et profitable, les processus de développement au niveau local doivent s'inspirer de quelques indicatifs ci-après

- Orientation vers la production qui valorise les potentialités locales ;
- Création des conditions d'accès au financement des projets et programmes ;
- Amélioration des qualifications du marché du travail ;
- Génération d'un système d'infrastructure de soutien.

Ceci requiert un effort concerté coordonné pour que la connaissance de la réalité et des besoins locaux qui se transforme en valorisations économiques , en capacités technique

## **B. Revue théorique**

Dans les pays en développement , le développement local repose sur des actions initiatives local au niveau des petites collectivités locales et des habitants eux même , éventuellement avec une aide technique ou financière extérieur exemple mini infrastructure , creusement d'un puits installation de cellule solaires pour alimenter un village , création d'une école , mise en place de micro coopérative ou d'association de micro crédit . Initiative de certains habitants à titre personnel ou familiale au niveau performante. Par exemple au Burkina Faso , pays situé en Afrique de l'ouest , le développement local est défini comme «un processus dynamique dans lequel les acteurs organisés et mobilisés initient et mettent en œuvre des activités sur un espace donné en vue de l'amélioration de leur condition de vie ».

### **1. Acteurs et principe directeurs**

#### **1.1 Les acteurs**

Le développement local comporte un contenu qui est politique , économique , social et environnemental, il concerne plusieurs acteurs que sont : Etat , les cellule

locaux ,les populations , les organisations de la société civile , le secteur privé , les partenaires techniques et financiers etc.. il se met en œuvre à travers des instruments tels que : le plan communal de développement, le plan régional de développement , les schémas d'aménagement et fonds d'aménagement.

## 1.2 Les principes directeurs

Le développement local se fonde sur des principes tels que : La contractualisation ,le partenariat, le financement, la participation du gouvernance locale, la maitrise d'ouvrage locale.

## 2. Aspect français

Le concept est apparu en France au milieu des années 1980 en réaction aux pratiques dirigistes de l'aménagement du territoire fondées sur des logiques sectorielles de filière .Pour Etat l'aménagement du territoire peut être considéré comme le volet spécial de la planification. Quand l'Etat au début des années soixante veut mener une ardente politique d'aménagement du territoire. Il développe d'abord une politique vigoureuse du maillage territorial hérité , celui des départements ; mal découpés , trop étriqué , trop dominé par ce que le Général de Gaulle appelait « les petits notables de sous-préfecture inadéquats grande action nationale. Selon George GANTCHARAFF ancien recteur en chef de la revue correspondances municipale , devenu territoire , il est à peu près certains, que la fortune récente des mots « territoire » est lié simultanément à une réflexion de type planiste , c'est à dire à la recherche de l'espace optimale pour mener une action politique « descendante » de type auto gestionnaire , c'est-à-dire à la recherche de l'espace optimale pour conduire un projet « ascendant » de développement , lié à la mobilisation sociale . La vision « descendante de l'Etat » ( les décisions sont prise en haut lieu sans concertation avec les population concernées) est contestée au début des années 1970 par de nombreux acteurs locaux qui considère que le développement d'un territoire doit prendre en compte les besoins et aspirations de ses habitants : c'est le développement par en bas prôné par le mouvement « mouvement des pays » dont le slogan « vivre, travailler et décider au pays » résume bien la logique d'autonomie vis-à-vis des centres décisionnels , qu'ils soient politiques ou économiques . C'est pourquoi les locaux engagés

dans les démarches de développement local ont été apparentés dans les années 1970 comme les militants d'un autre développement (on parlerait aujourd'hui des alternatifs) pour mieux cerner la notion du développement local on peut citer une définition qui a fait date « le développement local n'est pas la croissance, un mouvement culturel, économique, social qui tend à augmenter le bien-être d'une société. Il doit commencer au niveau local et se propager au niveau supérieur. Il doit valoriser les ressources d'un territoire par rapport au groupe qui occupe ce territoire. Il doit être global et multidimensionnel, recomposant ainsi les logiques sectorielles. (Etat général des pays, Macon, juin 1982). Les lois Defferre de 1982, 1983 de décentralisation donnent plus de responsabilité aux collectivités territoriales pour mener des projets locaux et une politique d'aménagement plus pertinente, car adaptée à chaque territoire. La loi des libertés et responsabilités locales (2004) appelée le deuxième acte de décentralisation poursuit cette volonté de l'Etat d'accorder plus de responsabilité et d'autonomie aux pouvoirs locaux. La fin des années 1990 a été marquée par une série de réformes importantes dans le domaine de l'aménagement du territoire. Elles correspondent à des logiques nouvelles reposant sur la prise en compte des territoires vécus par les habitants. En France la décentralisation de ces vingt dernières années a permis aux collectivités locales et territoriales de devenir des acteurs essentiels du développement territorial. L'émergence de nouveaux territoires de projet le montre pleinement lorsque l'on connaît le rôle porteur des collectivités locales. Aujourd'hui après la période des pionniers après celle des contrats de pays. Après celle des chartes d'aménagement et de développement, on peut identifier environ 500 territoires de projet dont 180 agglomérations. Communautés urbaines et communautés d'agglomération, à travers la France conséquence de cette décentralisation, de nouvelles dynamiques territoriales se sont créées pour mettre en place des projets, développant des stratégies intercommunales voire métropolitaines. En définitive le développement local est plus qu'un concept, c'est un mandat politique, comme l'affirme l'économiste Laurent Dawezies.

## **REVU EMPIRIQUE**

A la veille de l'indépendance, les structures territoriales de la grande-kabylie fortement contrastée s'identifient aux plaines agricoles riches valorisées par le capital agraire colonial sur la vallée du Sebou, contrairement aux petites exploitations à faible

rendement qui caractérisent l'économie vivrière au sein de l'espace montagnard, territorialement dominant, mais économiquement pauvre. L'organisation et la répartition de la propriété foncière agricole sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, de l'indépendance à nos jours, peut être mise en évidence à partir de quatre processus majeurs ; la citation de l'agriculture en grande-Kabylie au thème du programme spécial 1968-1971, L'organisation de ce secteur durant la période qui coïncide avec la nationalisation des terres agricoles ère de la révolution agraire de 1970-1978. Dans ce contexte historique et économique précis, nous tenons de mesurer l'impact de la politique nationale d'implantation des 1000 villages spécialistes sur l'organisation foncière agricole locale

L'opération de restructuration des terres du secteur agricole socialiste de 1987-1990 ; cette expérience nous a permis de prendre conscience du fait que la wilaya de Tizi-Ouzou est loin d'assurer son autosuffisance alimentaire de recul inquiétant des performances du secteur agricole local engendré par une urbanisation effrénée et envahissante. Considérer au lendemain de l'indépendance comme faisant partie des wilayas déshéritées, la grande-kabylie va bénéficier d'une enveloppe financière de 550 millions de DA alloués par les pouvoirs publics. La répartition sectorielle de cette enveloppe va privilégier dans un premier temps les secteurs de l'agriculture 23,5 pour cent complétée par une autre enveloppe financière estimée à 280 millions de DA au départ, les espaces économiques plus rémunérateurs. Soit vers l'encouragement de la main d'œuvre masculine au chômage à émigrer vers les espaces urbains et industriels interne plus lucratif ou externe. Mahiout. Rop cite les chiffres officiels montre que la surface agricole réellement cultivée est de 110000 ha. Le rapport entre production et consommation prouve que l'agriculture locale est vraiment de subvenir aux besoins en nourriture de la sont les mieux équipés en outils et engins divers, ne fournissent même pas les 10 quintaux à l'hectare, représentant le rendement moyen d'une exploitation agricole. Une étude de la direction départementale de l'agriculture de Tizi-Ouzou a exprimé efficacement la situation globale qui a prédominé dans le secteur agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou, celle-ci reste d'actualité au jour d'hui, même si de multiples réformes ont vu le jour depuis 1970, ainsi la rareté des terres cultivables, leur topographie accentuée, l'étroitesse des exploitations et niveau de technicité relativement peu élevés font que les rendements

sont généralement bas ,les revenus agricole limité et le revenu monétaire en résultant particulièrement faible en raison de la part importante consacrée à l'autoconsommation des familles. Au thème du programme spécial de 1968-1971, la situation de l'agriculture en grande-kabili, illustre les limites des performances agricoles imposées par des conditions géographiques et écologiques particulièrement rigoureuses. C'est ainsi que la surface totale de la wilaya Tizi-ouzou était estimée à 570000ha dont 70 pour cent représente les zones montagneuses et 30 pour les zones de plaine, la superficie globale des terres agricoles cultivables étant évaluée à 390000ha dont 40 pour cent en zones de montagne ,30 pour cent en zones de plaine et dont 220000ha de maquis et terrain de parcours. La surface agricole utile brute et estimée à 170000ha soit 390000ha moins 220000ha dont 60000ha laissée en jachère . La superficie agricole réellement labourée représente seulement 110000ha soit 170000ha moins 60000ha. La répartition des exploitations agricoles par secteur juridique était la suivante, secteur de l'autogestion et socialiste 30000ha reparties en 48 domaines ,secteur traditionnel ou privé ,80000ha reparties en 89600 exploitations dans les proportions suivantes 50700 exploitations soit 57 pour cent de moins d'un hectare.25300 exploitation soit 28 pour cent dont la superficie est comprise entre 1-5ha. 13600 exploitations soit 15 pour cent dont la superficie est supérieure à 5ha. Etant donné le poids démographique au début des années 1970 , les grandes difficultés d'irrigation en eau , la faible productivité des terres et leurs mécanisations archaïques ..... ,la majorité des observateurs de l'époque s'accordaient à dire que la wilaya de Tizi-Ouzou était très mal partie pour réussir l'autosuffisance alimentaire . en aucun cas , l'agriculture locale ne pouvait servir de locomotive au développement économique et social de la région , d'où le recours à l'investissement public et à l'industrie devant permettre le décollage économique de la grande-Kabylie . Effectuer en 1966 le recensement général de la population et de l'habitat a donné pour la grande-Kabylie les résultats suivants ,la population totale est estimée à 830758 habitants dont 79 pour cent sont des ruraux . Elle est inégalement distribuée sur le territoire ; la densité de population varie entre 20,4hab/km. Cette population est extrêmement jeune car plus de 50 pour cent des individus n'excède pas 20ans . Son taux d'accroissement annuel est supérieur à 3 pour cent. La population active est estimée à 183439personnes, tandis que le nombre de Personnes ayant effectivement une activité rémunérée est évaluée à 119300 individus ,soit 14,36 pour cent .la répartition de la population occupée par secteur économique s'est établie ainsi secteur primaire 65615

personnes 55 pour cent secteur secondaire 21474 personnes soit 18 pour cent et secteur tertiaire 32211 personnes. Ces chiffres illustrent que plus de la moitié des actifs énumérés 55 pour cent de notre zone d'étude tirent leur revenu des travaux agricoles. Enfin, dans l'offre régionale d'emploi, la part du secteur secondaire soit 18 est plus faible confirmant ainsi la fragilité des structures de grande-Kabylie en 1966. Concernant la politique des 1000 villages socialiste, celle-ci a eu un impact modéré sur le territoire agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou sur les 14 villages socialistes programmés 12 avaient été inscrits, 5 inaugurés, 6 étaient en cours dont 1 n'avait pas encore démarré. A titre comparatif les wilayas et d'el-Annam étaient celles qui avaient bénéficié du plus grand nombre de villages socialistes.

## **SECTION 2 : METHODOLOGIE DE RECHERCHE**

### **PARAGRAPHE 1 : Présentation générale de la structure de stage**

Cette rubrique présente la commune de BOPA ainsi que les observations faites durant le stage

#### **Paragraphe 1 Présentation de la commune de BOPA**

Nous présenterons dans ce paragraphe l'histoire et le cadre géographique de la commune

### **1-Historique**

#### **1.1 Facteurs historiques et peuplement**

Selon la version la plus répandue (celle du plus grand groupe sociolinguistique qu'est le « Aïzo »), la commune de Bopa serait fondée par un chasseur appelé AGUESSIYO encore appelé GBETO-AGUE (chasseur du bord des rives). Celui-ci a migré des environs d'Allada dénommés AZOHOUE - HOHO (ancien azohouè). Il serait parvenu sur la rive gauche du lac Ahémé, poursuivant des buffles ('AGBO' dans la langue locale). Il se serait confectionné son premier abri sous un rônier. Ce campement a engendré la fondation du village de AGONTISSA ou AGONSA (sous le rônier) devenu aujourd'hui l'un des quartiers de l'arrondissement de Bopa. L'un des descendants de GBETO – AGUE du nom de TOSSAVI AVODEKAN, aurait quitté quelques années plus tard son père pour entreprendre à quelques kilomètres d'Agonsa l'élevage des buffles. Pour abriter ses buffles, il construisit un grand

enclos (AGBOKPA) qui a fini par imprimer son nom à la région. Les AÎZO venaient à AGBOKPANOU « à côté de l'enclos des buffles » pour satisfaire certains besoins.

C'est ainsi que cet enclos de buffles AGBOKPA devenu GBOKPA, par abréviation, a été désarticulé pour devenir BOPA par mauvaise prononciation des Français. Cette version n'est pas acceptée par les groupes sociaux minoritaires notamment les « TCHANHOUÉ » qui, tout en reconnaissant la fondation de AGONSA par AGUESSIYO, estiment que c'est plutôt ATCHAN, femme de TOSSAVI AVODEKAN qui s'est installée dans l'enclos des buffles «AGBOKPANOU ». Elle aurait fondé « Tchanhoué » (chez ATCHAN) premier quartier de Bopa centre. Mais comme c'était une femme, l'on aurait attribué cette fondation à son mari « TOSSAVI AVODEKAN ».

Bopa en tant qu'entité administrative est l'une des plus vieilles circonscriptions coloniales du Bénin. Dès la conquête française, la commune de Bopa fut érigée en 1905, en chef-lieu de poste administratif. Ce territoire fut transformé en chef-lieu de subdivision en 1915. Ce titre lui fut supprimé en 1934 puis restitué en 1935. Il devient chef-lieu de Sous-préfecture après l'indépendance en 1960. A la suite d'une nouvelle organisation administrative adoptée par notre pays après la révolution d'octobre 1972, Bopa deviendra plus tard chef-lieu de District Rural. Avec le découpage administratif intervenu quelques années après, le District Rural de Bopa a été amputé d'une grande partie de son territoire qui est devenu District Rural de Houéyogbé. Le renouveau démocratique intervenu dans notre pays en Février 1990 fut un tournant capital dans l'histoire de notre pays. Celui-ci a engendré la décentralisation administrative qui conduisit à un nouveau découpage territorial. Désormais Bopa est devenue une Commune avec ses limites administratives anciennes, et appartient toujours au Département du Mono.

La population de la Commune de BOPA se compose aujourd'hui d'un grand nombre de groupes sociolinguistiques découlant de la grande variété de son histoire. Les groupes ethniques majoritaires de la commune sont les Sahouè venus de Honhoué, de Dakpla et de Doutou dans des vagues migratoires du XVIIIe siècle pour s'installer dans tous les arrondissements de la commune ; ensuite les Xwéla ou Xwéda venus de Guézin, les Aïzo venus d'Allada, les Kotafon venus d'Agonmè, les Adja qui pour des activités commerciales s'installent de plus en plus dans la commune. A ces groupes, il faut aussi ajouter les Yoruba, Ibo, Dendi, Guen, Goun, Watchi et Peulh.

Il est remarquable de constater que sur les lieux d'installation, chacun a perdu une partie de son originalité pour vivre en parfaite harmonie avec l'autre groupe linguistique.

Ces groupes représentent 84,70% de la population. Il faut leur ajouter : les Fon (13,10%), les Bariba (0,10%), les Dendi (0,10%), les Yoruba (0,30%) et les Autres minoritaires (1,70%).

Au plan religieux, on distingue deux sortes de religions à savoir les religions traditionnelles et les religions modernes.

**Les religions traditionnelles** sont pratiquées par 54% de la population. Il s'agit de hèviosso, ogou, toholou, sakpata, dan, djagli, azon, cocou. Le recrutement des adeptes se fait au sein de la population selon des motivations spécifiques. Ces adeptes séjournent d'un à cinq ans dans les couvents où ils restent au service des chefs féticheurs sauf pour cocou, djagli et azon qui pratiquent une initiation d'une à deux semaines. L'adepte reçoit certaines formations dans l'éducation (le respect de l'autorité, le respect du bien public, la discipline du groupe, etc.) ; dans l'artisanat (vannerie ; tresse de nattes, chapeaux, couffins, etc.). Par contre, ce long séjour bloque parfois l'accès à l'instruction, la formation professionnelle et empêche la contribution au développement économique via les autres activités économiques.

Au titre des **religions étrangères**, on distingue le christianisme (44,7% en global) et l'islam (1,3%). Elles prônent l'amour du prochain et le rapport entre l'individu et l'Être suprême.

## 2-Situation géographique

La Commune de Bopa est située au nord-est du département du Mono.

Elle est limitée au nord par les communes de Dogbo et de Lalo, au sud par la commune de Comè, à l'est par les communes d'Allada et de Kpomassè dans le département de l'Atlantique et à l'ouest par les communes de Houéyogbé et de Lokossa. Elle se présente sous une forme allongée vers le sud et couvre une superficie de 365 km<sup>2</sup> soit 22,74% de la superficie du Mono et environs 0,32% de la superficie totale du pays.

La commune est divisée en arrondissements qui constituent les subdivisions territoriales et premier niveau de l'administration secondaire à l'intérieur de la commune. Les arrondissements sont à leur tour divisés en quartiers de ville ou villages. Chaque arrondissement, proportionnellement à son poids démographique pourvoit au conseil communal, un nombre déterminé d'élus. La commune de Bopa, compte 7 arrondissements et 60 villages et quartiers de ville à savoir : Agbodji (7 villages) – Badazouin (9 villages) – Bopa (13 quartiers de ville) – Gbakpodji (6 villages) – Lobogo (11 villages) – Possotomè (7

villages) et Yègodoé (7 villages). Ces arrondissements ont pourvu l'assemblée locale (le conseil communal), de dix-sept (17) élus. Le chef-lieu de la Commune est Bopa.

Le conseil communal de Bopa présente un niveau intellectuel assez élevé. En effet, 53% des élus sont titulaires du BAC et ont le niveau supérieur ; 47% ont le niveau secondaire second cycle. Cette qualification est la même pour les commissions communales. Au niveau du Bureau communal, 70% ont le niveau supérieur et 30% le niveau secondaire second cycle.

### **3-Déroulement du stage**

Dans la commune de BOPA dans le but de présenter un mémoire pour la validation des crédits associé au diplôme de licence en science économique. Ledit stage s'est déroulé au niveau des services des affaire économique et du développement local de la Mairie de BOPA.

Dans cette partie , nous présenterons de façon détailler la Mairie de BOPA a travers ses différences services, les difficultés rencontrées au cours du stage et les suggestions que nous faisons pour y remédier.

#### **a- Présentation des services de la Mairie de BOPA**

La Mairie de BOPA est subdivisée en six services à savoir

- Le service du développement local et de planification SDLP

Ce service dans ses attributions s'occupe de l'étude, de l'élaboration et de la planification des pros jets de développement de la commune. Il est animé par une division.

- La division du suivi de la coopération DSC

Elle est chargée de l'élaboration du plan de développement économique et social, la mise en œuvre du plan de développement communal à travers la traduction en projet concret des idées de projet , le suivi de l'exécution des projets inscrits au programme d'investissement de l'Etat ; la fourniture et la distribution de l'eau potable ; l'élaboration du projet de la tranche annuelle ; le suivi de l'exécution de la tranche annuelle la tenue du secrétariat de cadre institutionnelle ;le suivi et la maîtrise des relation avec les associations , les ONG nationales et étrangère, les partenaires de la coopération décentralisée ,les communes ou villes jumelée ou candidat au jumelage et les

institutions ou agence de coopération ; la préparation des missions du Maire et des autres élus à l'étranger ; la préparation des rapport mensuels ,trimestriel et annuel des activités de la division

- Service des affaires économiques SAE

Ce service s'occupe du développement des recettes et de la promotion économique. Il a en charge également l'exploitation des marchés des gares routières , des carrières , la commercialisation des produits , le placement des divers tickets , timbre et autre. Il s'occupe par ailleurs du recouvrement des impôts indirectes en liaison avec le service des impôts et le trésor public .A cet effet , il comporte deux divisions.

Cette division a pour charge , le suivi des recettes ordinaire et extraordinaire ; la collecte des impôts indirect, droit de redevance prévu au budget ; la gestion de bâtiment administratif et des domaines publics a travers les contrat ;

- La division de développement des recettes et de la promotion économique DDRPE

Elle est chargée de l'accroissement des ressources fiscales et non fiscales par la mise en œuvre d'une politique de développement des ressources à travers le registre foncier urbain ; la promotion du développement à travers des initiatives , puis la création des services et opération génératrice de recettes ;de toute activité de promotion économique et la tenue des statistiques. L'examen des dossiers d'ouverture et de tenue de débit de boisson , de motels d'auberges , d'hôtels , de vidéo clubs.....

La prise des mesure incitatives en faveur des opérateurs économiques dans les différentes secteurs d'activité ; l'initiation de l'aménagement de zone économique ; la préparation des rapports mensuel , trimestriel et annuel des activité de la division.

- Service des affaires financière SAF

Ce service s'occupe du suivi des dépense et de gestion du matériel . Ace titre, il a une division

- La division du suivi des dépenses et du matériel DSDM

Elle est chargée de l'émission des ordres de recettes ; la tenue des divers registres ou document comptable ; l'engagement sur instruction du Mairie, des procédure d'engagement, d'ordonnancement et de liquidation des dépenses ; l'exécution et le suivi des dépenses financées par les transferts financier de l'Etat et d'autre partenaire ; l'organisation matérielle et financière des cérémonies , réceptions et manifestation officielle ; la gestion du patrimoine de la commune; la gestion du matériel informatique, les copieurs, le téléphone, le fax, les matériels et mobilier de bureau ; l'élaboration en fin d'année des compte administratif ; la préparation des rapports mensuel, trimestriel et annuel des activités de la division .

- Le service des affaires domaniales et environnementale SADE

Ce service est chargé des questions relative à la conception et la conduite des programme urbain d'aménagement du règlement de litiges domaniaux et toutes autres questions liées à la gestion du patrimoine et du domaine public . A ce titre, le service des affaires domaniale a une division.

- la division des affaires domaniales et environnementale DADE

Elle est chargée de:

- ✓ la mise en place d'un système d'information géographique SIG ;
- ✓ l'identification et actualisation du patrimoine foncier de la commune ;
- ✓ assurer la gestion et la conservation du patrimoine foncier ;
- ✓ assurer les levés topographiques, géodésiques et cadastraux ; gérer les dossiers d'acquisition de parcelles loties ;
- ✓ centraliser les documents relatifs au foncier dans les arrondissement et quartier de ville ;
- ✓ gérer les contentieux d'aménagement foncier ;
- ✓ identifier, répertorier, comptabiliser et actualiser les bien des domaines publics ;
- ✓ programmer et planifier l'espace urbain à travers l'élaboration du schéma directeur d'aménagements, le plan d'urbanisme, les plans de détails d'aménagements urbains, etc.. ;
- ✓ l'élaboration et la mise en œuvre du plan communal d'actions environnementales ;

- ✓ la contribution à la protection des ressources hydraulique, des nappes phréatiques et leur meilleure utilisation ;
- ✓ la protection des ressources naturelles notamment des forêt, des sols, de la faune, de la flore, des cours d'eau, etc.;
- ✓ la collecte, le traitement et évacuation des déchets solides, liquides, des eaux usées et pluviales ;
- ✓ la réalisation des ouvrages d'aménagements des bas-fonds et de protection contre les inondations ; création et entretien des plantations , des espaces verts, des places , des jardins et des aménagements publics visant à l'amélioration du cadre de vie des citoyens ;
- ✓ le suivi et le contrôle de la gestion cimetières ;le suivi et le contrôle des opérations de collecte et d'évacuation des ordures ménagères ; la collecte et l'éliminations des déchets liquides ;
- ✓ la lutte contre les atteintes à l'environnement ;la préparation des rapports mensuel trimestriel et annuel des activités de division.

- Le service technique

Ce service traite des questions relatives aux études travaux et contient une division

- La division des études et travaux. Elle a pour mission

La planification et la programmation des investissement relatifs aux infrastructures et équipements communaux ; la conception des ouvrages à partir des programmes définis ; la coordination des interventions techniques sur le domaine public communal ; la préparation des dossiers relatifs à la passation des marché a la consultation des entreprises ;le contrôle et le suivi des chantiers ; l'établissement et la tenue des dossiers statistiques sur les couts des travaux ; le suivi et la tenue des indicateurs de performances en matière de passation des marchés et dossiers techniques ; la tenue et l'actualisation de l'inventaire du patrimoine de la commune ; la programmation du suivi et du contrôle de l'exécution , de l'entretien des voies urbaines ;la programmation ,le suivi et contrôle des travaux d'embellissement des villes et d'entretien des ouvrages d'assainissement ; la préparation des rapports techniques mensuel, trimestriel et annuel des activités de la division.

## 2. Les difficultés rencontrées

Durant notre stage dans la Mairie de BOPA et précisément dans les services des affaires économiques, développement local et des affaires domaniales et environnemental, nous avons relevé certaines difficultés. Ces difficultés sont entre autres la vétusté et l'exiguïté des bâtiments, la non disponibilité de la connexion internet et le manque de personnes ressources dans certains services,

## 3. Suggestions

En vue de corriger les difficultés rencontrées durant notre stage et garantir une bonne condition de travail aux futurs stagiaires, nous recommandons aux autorités compétentes en charge de la gestion de la Mairie de BOPA de doter les services des personnes ressources, d'aménager et d'équiper les bureaux, de renforcer l'entretien des locaux et de renforcer le personnel de certains services

Nous présentons d'avance nos excuses à tous et à toutes celles qui auront à déceler des imperfections de toute nature au cours de la lecture du présent mémoire. Notre souci étant, à partir de tous les conseils et de tous les recommandations reçus du maître de stage et principalement du directeur de mémoire, de présenter un mémoire accessible, agréable à lire, exploitable, bien à la hauteur des espérances et qui pourra apporter une valeur ajoutée à l'existant.

### PARAGRAPHE2 :

Méthodologie de l'étude statistique descriptive et la méthode En s'inscrivant des travaux déjà effectués, nous allons mettre en exergue dans notre analyse deux méthodes à savoir la méthode d'estimation des facteurs influençant la production des activités

### 1. Nature et source des données

Les données utilisées sont essentiellement des données secondaires. Il s'agit de l'agriculture, de l'élevage, la pêche, le commerce, l'exploitation forestière, l'artisanat, le transport et de l'industrie dans la commune de BOPA couvrant la période 2003-2010. A cet effet, les principales sources ci-après ont été identifiées et visitées

- L'INSAIE, pour les données relatives à l'évolution de la population de la commune
- CARDER, pour les données relatives aux activités menées dans la commune
- La Mairie de BOPA pour les données complémentaires
- Les centres de documentation de la FASEG, FSA, de l'EPAC et de la Géographie
- Le site internet [www.google.com](http://www.google.com)

## 2. Méthode d'analyse des données

Dans notre modèle d'étude, deux types de variables s'observent. Il s'agit d'une variable endogène et d'une ou des variables exogènes. A partir des différents travaux dans la revue de littérature, nous avons retenu un modèle issu de la fonction Cobb-douglas suivant  $Y = AK^\alpha T^\beta$  où A est la productivité globale des facteurs, K est le facteur capital, T le facteur travail,  $\alpha$  et  $\beta$  sont respectivement les élasticités du Y par rapport à K et T

## 3. Définition des variables et signe

Au regard des variables utilisées, pour montrer la qualité et le rendement des activités économiques dans la commune ; les variables considérées dans notre étude se définissent comme suit:

| <b>Variables</b>                                       | <b>Modalités des variables</b>  | <b>Mesure</b>            |
|--|---|--------------------------|
| <b>PATICIPATION DE LA POPULATION Groupe d'âge</b>      | <b>0=moins de 15ans</b><br>1=15ans-24ans<br>2=25ans-44ans<br>3=45ans-59ans<br>4=60ans et plus | <b>Continu</b>           |
| <b>SEXE</b>  | <b>1=homme</b><br>2=femme   | <b>Ordinale</b>          |
| <b>FORMATION</b><br>Formation sur les activités menées | <b>1=oui</b><br>2=non   | <b>Discrète nominale</b> |
| <b>CLIMAT</b>  | <b>1=oui</b><br>2=non   | <b>Ordinale</b>          |
| <b>Reboisement</b>                                     | <b>1=oui</b><br>2=non   | <b>Discrète nominale</b> |
| <b>Utilisation des filets a maille serrées</b>         | <b>1=oui</b><br>2=non   | <b>Discrète ordinale</b> |
| <b>Etat des voies</b>                                  | <b>1=défectueuse</b><br>2=bonne   | <b>Ordinale</b>          |
| <b>Ensablement du lac</b>                              | <b>1=oui</b><br>2=non   | <b>Ordinale</b>          |
| Etats des sols   | 1=riche<br>2=pauvre   | Ordinale                 |
| Disponibilité de crédit                                | 1=oui<br>2=non  | Ordinale                 |
| Disponibilité des matières premières                   | 1=oui<br>2=non  | Ordinale                 |
| La peste   | 1=oui<br>2=non  | Ordinale                 |
| Etats des sols   | 1=riche<br>2=pauvre   | Ordinale                 |
| Corruption   | 1=oui<br>2=non  | Ordinale                 |

Source : Notre propre enquête

## **1. ANALYSE DES PRINCIPALES ZONES STRUCTURANT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE**

Une synthèse du diagnostic général de la commune axée sur la considération de chaque infrastructures, a permis de définir un zonage d'aménagement pour le développement socio- économique durable de la commune de Bopa. On peut ainsi subdiviser l'espace communal en cinq (05) zones principales d'aménagement de territoire :

- Zone urbaine
- Zone agricole et d'élevage
- Zone forestière (espace vert)
- Zone de pêche
- Zone touristique et industrielle

### **1. Zone urbaine et analyse de la tendance d'urbanisation**

L'urbanisation dans la commune se fait de manière progressive dans certains arrondissements, et de façon dynamique dans l'arrondissement de Lobogo qui abrite un marché d'envergure internationale. La tendance d'urbanisation est caractérisée par un effort fait autour des sept chefs- lieux en apport de services d'infrastructures et d'équipements urbains. Cependant, aucune zone urbaine ne dispose de plan de lotissement et l'occupation est anarchique. Or, l'urbanisation bien gérée est source potentielle de viabilisation du cadre de vie, de création de richesse au profit des populations locales et de l'administration communale. Il est important de signaler le faible taux d'assainissement des zones urbaines dans la commune et la mauvaise gestion des déchets ménagers marquée surtout par la prolifération de décharges sauvages. L'accès aux nouvelles technologies de télécommunication, l'accès à l'eau potable, et l'accès à l'électricité ont été améliorés dans certains arrondissements surtout ceux du Sud de la commune. Toutefois un grand effort reste à faire, car ces services ne couvrent qu'une partie de la population du Sud et ne sont pas encore satisfaisants.

**Urbanisation**

| Forces   | Faiblesses  | Opportunités  | Contraintes   |
|--|---|---|---|
| - Relief favorable<br>-Disponibilité d'espace aménageable pour une planification urbaine | -Absence de lotissement<br>-Absence de planification urbaine<br>-Insuffisance de ressource financière<br>-Faible dispositions réglementaires régissant les conditions de gestion du foncier<br>-Appropriation non contrôlée de l'espace du domaine public<br>-Insuffisance en infrastructures marchandes<br>-Faible praticabilité des voies d'accès | -Importance socio-économique du marché de Lobogo<br>-Proximité de la ville de Cotonou<br>-Dynamisme et savoir faire des artisans locaux | -Attachement de la population aux terres agricoles pour la pratique de l'activité agricole<br>-Contraintes financières<br>-Problèmes d'inondations en saison pluvieuse<br>-Accès difficile aux marchés dans les zones du Nord de la commune |

SAFIC 2009

**2. Zone d'activités agricoles et d'élevage**

Caractérisée par un relief moyennement accidenté, des sols à bonnes aptitudes culturales, un réseau hydrographique dense, le territoire de la commune de Bopa est propice au développement de l'agriculture. Il est regrettable cependant de constater que malgré ces atouts les ressources en terres sont mal gérées et mal exploitées. Plus de 60% de la population s'adonne à l'agriculture, ce qui concentre plus de 80000 ménages autour de cette activité qui est essentiellement à gestion familiale. Les espaces agricoles s'élargissent par conséquent au fil des années occupant pratiquement plus de 2/3 de la superficie de la commune. Aux techniques agricoles non appropriées et à l'appauvrissement des terres qui limitent les rendements de production agricole, il faut ajouter les contraintes environnementales (irrégularité des pluies et inondation des terres en saison pluvieuse) qui handicapent l'activité agricole. L'élevage reste peu développé dans la commune. La conduite du cheptel est essentiellement extensive et domestique. La population qui s'adonne à l'élevage est très peu représentée au niveau de la commune. (SAFIC 2009)

### Agriculture

| Forces  | Faiblesses   | Opportunités   | Contraintes   |
|---|--|--|---|
| -Aptitude culturale des sols favorable sur toute l'étendue du territoire de la commune<br>-Disponibilité et accès favorable aux ressources en eau<br>-Relief favorable pour la mécanisation de l'agriculture<br>-Diversité de plan d'eau favorable pour le développement des cultures maraîchères<br>-Caractère jeune de la population, signe de disponibilité de main d'œuvre valide | - Conflits fonciers<br>-Appauvrissement des sols<br>-Erosion hydrique<br>-Faible taux de mécanisation<br>-Mauvaises pratiques agricole<br>-Inexistence d'ouvrages d'irrigation appropriés<br>-Faible utilisation de semences améliorées<br>- inondation des terres en saison pluvieuse | - Politique de réforme agraire du gouvernement<br>- Dynamisme des organisations appuyant le secteur agricole<br>-Dynamisme des femmes aux activités de transformation des produits agricoles | -Difficulté d'accès au crédit<br>-Absence d'unités de conservation<br>-Difficulté d'écoulement des produits agricoles en saison pluvieuse et surtout pour la zone des terres noires<br>-Perturbation climatique |

### Elevage

| Forces  | Faiblesses  | Opportunités   | Contraintes  |
|---|---|--|--|
| -Disposition et accès favorable aux ressources en eau<br>-Dynamisme agricole dans la commune<br>-Dynamisme du marché Lobogo pour l'écroulement des produits d'élevage | -Manque d'encadrement vétérinaire<br>-Insuffisance en alimentation<br>-Absence d'utilisation des techniques d'amélioration des races<br>- Absence de prise en compte d'espace fourrager pour l'alimentation | -Appui technique des ONG et Projet de redressement du secteur de l'élevage | -Risque d'épizooties,<br>-Manque d'espace approprié pour l'élevage (occupation des sols par l'agriculture) |

SAFIC 2009

### 3. Zone d'activités touristiques et industrielles

L'espace touristique est caractérisé surtout par la concentration des sites touristiques autour du Lac Ahémé. Du coup, les autres paysages naturels agréables qu'offre le relief du territoire de la commune restent non valorisés. Cette concentration des sites touristiques autour du lac contribue d'une certaine façon à la dégradation du lac. Les potentialités industrielles et minières de la commune sont peu valorisées. Il existe deux sites d'extraction de calcaire (Gbakpodji et Yegodoé), une industrie de traitement et mise en bouteille d'eau minérale par la SOBEBRA à Possotomé, une usine d'exploitation d'eau de source (Eden) en cours d'installation et une usine de traitement de crustacées aussi en cours d'installation. Le tissu embryonnaire industriel est renforcé par l'implantation de petites unités artisanales de transformation agricoles, de boulangeries et autres.

#### Zone touristique

| Forces  | Faiblesses   | Opportunités  | Contraintes  |
|---|--|---|--|
| Diversité de paysages naturels<br>- Micro Climat agréable<br>- Diversités culturelles<br>- Existence d'auberges et d'hôtels | Faible valorisation du paysage naturel<br>- Faible aménagement des sites<br>- Faible valorisation du tourisme vert | - L'internet actuellement ouvert au grand public, comme outil de publicité et de valorisation du tourisme | - Insuffisances en centres d'hébergements - Méconnaissances des valeurs touristiques |

#### Zone industrielle

| Forces   | Faiblesses  | Opportunités   | Contraintes   |
|--|---|--|---|
| -Existence de gisement de calcaire<br>- Existence de sources thermales dans la commune | - Faible valorisation des ressources industrielles<br>- Site dégradé autour des zones d'extraction de calcaire<br>- Faible praticabilité du réseau routier pour l'acheminement des produits | -Diversité des produits agricoles transformables<br>- Existence de sources d'eau | -Absence de recherches sur les potentialités minières de la commune<br>- L'impraticabilité des pistes de desserte en saison pluvieuse |

SAFIC 2009

#### 4. Zone d'activités de pêche

- La pêche dans la commune de Bopa est essentiellement pratiquée sur le lac Ahémé, le fleuve Couffo. La pisciculture est également pratiquée dans des trous à poissons. Certains plans d'eau saisonniers sont aussi utilisés pour renforcer les revenus tirés de cette activité. Les techniques de pêche utilisées sont dans l'ensemble inappropriées et prohibées, dirigées vers la surexploitation des espèces halieutiques durant toute l'année. Le non-respect des réglementations relatives à la pêche et le non-respect des règles environnementales associées aux impacts des changements climatiques menacent fortement l'écosystème et la biodiversité de ces eaux.

| Forces  | Faiblesses  | Opportunités   | Contraintes   |
|---|---|--|---|
| -Vaste étendue de lac Ahémé à l'intérieur du territoire de la commune<br>- Collecteur d'eau naturel<br>- Facilité d'accès aux plans d'eau | - Pollution des plans d'eau<br>- Encombrement du lac<br>- Appauvrissement du lac en espèces halieutiques<br>- Incivisme concernant les règles de pêche - Faible préservation de l'écosystème du lac et des autres plans d'eau - Absence de technique de repeuplement du lac - Faible praticabilité des techniques modernes de reproduction assistée dans les trous piscicoles - Fermeture de l'embouchure | - Existence de structures d'appui<br>- PADPPA (Dragage manuel) | -Persistance du comblement du lac<br>-Effets néfastes des changements climatiques |

#### SAFIC 2009

Des analyses faites ci-dessus à partir du diagnostic de la commune, il ressort cinq (05) grands axes d'aménagement et orientations à considérer pour le développement de la commune. Ces axes sont les suivants :

##### 1. AXE D'AMENAGEMENT DE LA ZONE URBAIN

Lotissement de l'espace urbain :

- Réaménagement de l'espace urbain actuel pour le rendre attrayant et convivial (milieu propre, sain, organisé, équipé et sécurisé avec disponibilité de services de base)
- Construction des logements sociaux d'architecture moderne pour répondre à la projection démographique des années à venir (mettre l'accent sur l'aménagement d'espace public vert)
- Densification des réseaux d'électrification, d'hydraulique, routiers et de télécommunication
- Densification des infrastructures marchandes, éducatives et sanitaires - Densification des infrastructures d'assainissement
- Renforcement des services administratifs en infrastructures, équipements et personnel.

## 2. AXE D'AMENAGEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

- Sécurisation foncière des terres agricoles
- Protection et conservation des sols et des eaux par l'adoption de techniques agro forestières et d'autres techniques de DRS
- Amélioration de la fertilité des terres par les procédés écologiques, biologiques et modernes de fertilisation
- Aménagement de sites maraîchers autour des plans d'eau
- Intensification de la production agricole par le renforcement de formation technique, la maîtrise de l'eau et la mécanisation de l'agriculture

## 3. AXE D'AMENAGEMENT DES RESSOURCES FORESTIERES ET PASTORALE

- Protection des sites vulnérables (aires de concentration de la faune, zones de dégradation avancée) par la mise en défens.
- Intensification de reboisement surtout dans les espaces de déforestation
- Aménagement d'espaces pastoraux
- Aménagement et protection des forêts.

## 4. AXE D'AMENAGEMENT DE SAUVEGARDE DES EAUX ET DES PECHEES

- Protection et assainissement des berges des plans d'eau
- Renforcement de la réglementation en matière de pêche
- Conduite de reproduction assistée dans le lac Ahémé (domaine intercommunal)

- Augmentation des étangs de pisciculture
- Intensification de la production halieutique par renforcement de formation technique et vulgarisation de nouvelles technologies de production piscicole
- Aménagement et gestion durable des mangroves

#### 5. AXE D'AMENAGEMENT DU TOURISME ET DE L'INDUSTRIE

- Inventaire et cartographie des potentialités touristiques,
- Aménagement des sites touristiques,
- Professionnalisation du secteur touristique.

### 6. Relief et climat

La Commune de Bopa est érigée sur un relief moyennement accidenté présentant un ensemble d'ondulations tectoniques constituées de plateaux, de dépressions et de bassins versants. La carte 3 présente la topographie de la commune.

De par sa position géographique, la commune de Bopa bénéficie d'un climat subéquatorial de type Guinéen caractérisé par quatre (04) saisons plus ou moins marquées à savoir i) une grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars, ii) une grande saison de pluies de mi-mars à mi-juillet, iii) une petite saison sèche de mi-juillet à mi-septembre et iv) une petite saison de pluies de mi-septembre à mi-novembre. Les précipitations ont donc lieu principalement entre mars et juillet avec un maximum en juin. Elles se répartissent en moyenne sur 80 à 120 jours. Les hauteurs moyennes annuelles enregistrées sont habituellement de l'ordre de 800 à 1000 mm.

De décembre à mars, l'Alizé continental (ou harmattan) qui est un vent sec et chaud du secteur nord-est souffle à une vitesse de 2 à 3 m/s. Notons que du fait des perturbations climatiques, ce vent est devenu aléatoire et ne souffle que durant quelques jours ou pas du tout depuis quelques années.

D'une façon générale, on constate depuis quelques années des dysfonctionnements climatiques, ce qui rend de moins en moins précises ces différentes informations. Il a été observé ces dernières années une perturbation du cycle global de l'eau.

---

## **CHAPITRE2: ANALYSE DES DONNEES ET PRESENTATION DES RESULTATS**

### **SECTION1 : ANALYSE DESCRIPTIVE DES VARIABLES DE L'ETUDE**

#### **PARAGRAPHE1 : Analyse graphique des variables de l'étude**

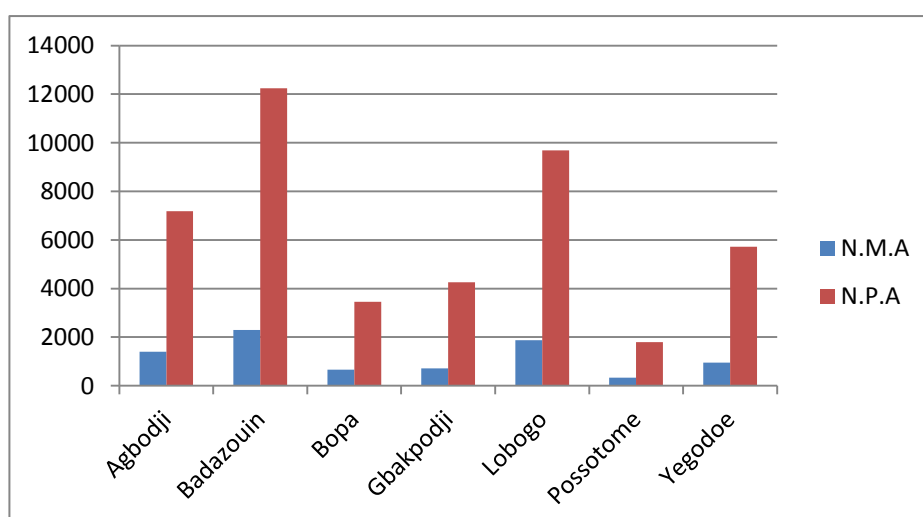
#### **1. Caractéristiques socio-économiques de la population**

##### **1.1. Agriculture**

La population rurale de la commune était de 44 342 habitants en 2002, soit 63% de la population totale de la commune. Cette population était répartie en 8 217 ménages agricoles. L'agriculture est le principal secteur d'activités socio-économiques des populations de la commune de Bopa. Des différences d'importance peuvent être notées au niveau des arrondissements (cf tableau 8 et figure 5). C'est l'activité exclusive des populations des arrondissements de Badazouin et d'Agbogji où respectivement 99% et 86 % des populations sont agricoles. Cet état témoigne d'une certaine spécialisation dans cette activité, ce qui constitue une force à saisir pour la promotion de ce secteur au niveau communal. Les arrondissements de Possotomé et de Bopa sont les moins portés vers l'agriculture avec des parts de populations agricoles respectivement de 26% et 38%. L'agriculture est essentiellement vivrière (tableau 9). Le manioc et le maïs sont les principales cultures avec des productions moyennes annuelles respectives de 33 287 et 5 507 tonnes. La production du maïs est dominée à plus de 75% par l'usage de semences non améliorées. La canne à sucre occupe la troisième position en quantité de production avec une production moyenne annuelle d'environ 2 189 tonnes. On note une faible production du riz, de l'arachide et du haricot dans la commune. Les cultures maraîchères sont essentiellement composées de gombo, tomate et piment. La tomate vient en tête en quantité de production et constitue à elle seule plus de 2/3 de la production maraîchère. Ensuite, viennent le gombo et le piment avec des productions moyennes annuelles respectives de 260 et 45 tonnes.

Tableau 8 : Population agricole de la commune de Bopa, 2002

| Arr       | N.M.A | N.P.A | P.A.A |
|-----------|-------|-------|-------|
| Agbodji   | 1395  | 7187  | 86    |
| Badazouin | 2293  | 12240 | 99    |
| Bopa      | 666   | 3455  | 38    |
| Gbakpodji | 712   | 4260  | 77    |
| Lobogo    | 1870  | 9679  | 55    |
| Possotome | 334   | 1799  | 26    |
| Yegodoe   | 947   | 5722  | 56    |
| Commune   | 8217  | 44342 | 63    |



Source RGPH 3, INSAE2002

**N.M.A=Nombre de Ménages Agricoles**

**N.P.A= Nombre de population agricole**

**P.A.A= Population Agricole par Arrondissement**

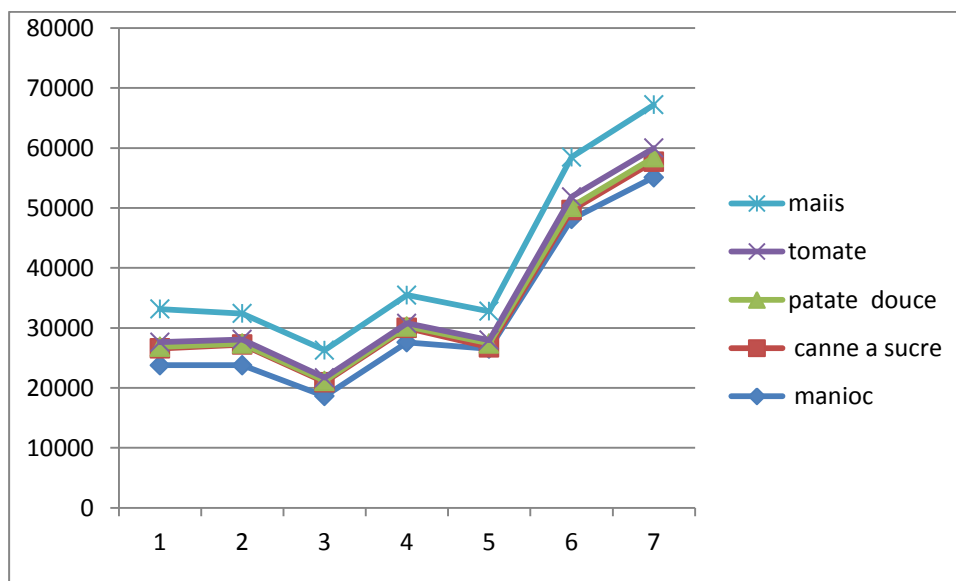
D'après le graphe 1, nous constatons que la population de Badazouin, d'Agbodji et de Lobogo s'intéressent plus à l'agriculture que les autres populations, soit plus de 70% de la population agricole de la commune.

Tableau 9 : Évolution de la production agricole de 2003 à 2008

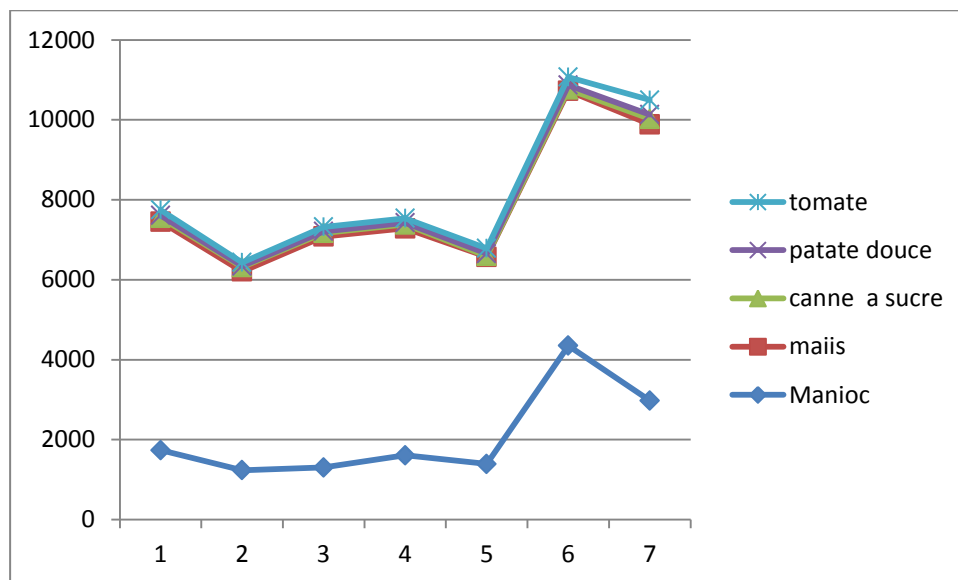
| Campagne                        | 2003-2004 |      | 2004-2005 |      | 2005-2006 |      | 2006-2007 |      | 2007-2008 |      | 2008-2009 |      | 2009-2010 |      | Moyennes |      |
|---------------------------------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|----------|------|
| Indication                      | sup       | prod | sup       | prod | sup       | prod | sup       | prod | sup       | prod | sup       | prod | sup       | prod | sup      | prod |
| <b>Produit vivrier et autre</b> |           |      |           |      |           |      |           |      |           |      |           |      |           |      |          |      |
| Maïs local                      | 5719      | 5516 | 4975      | 4343 | 5775      | 4585 | ND        | ND   | 5180      | 4801 | 6373      | 6603 | 6913      | 7195 | 5822     | 5507 |
| Haricot                         | 689       | 430  | 365       | 337  | 102       | 42   | 711       | 65   | 467       | 219  | 776       | 415  | 797       | 482  | 558      | 284  |
| Arachide                        | 66        | 38   | 65        | 35   | 63        | 25   | 48        | 28   | 62        | 40   | 106       | 94   | 99        | 68   | 73       | 47   |
| Manioc                          | 1736      | 801  | 1236      | 783  | 1305      | 633  | 1610      | 627  | 1495      | 541  | 4352      | 174  | 2977      | 159  | 2102     | 320  |
| Patate douce                    | 58        | 280  | 23        | 162  | 42        | 215  | 47        | 254  | 60        | 640  | 107       | 556  | 108       | 699  | 64       | 401  |
| Riz                             | 5         | 12   | 1         | 5    | 6         | 14   | 7         | 18   | 12        | 30   | 89        | 258  | 164       | 422  | 41       | 108  |
| Canne a sucre                   | 97        | 2782 | 106       | 3452 | 90        | 2330 | 96        | 2388 | 19        | 234  | 38        | 1509 | 134       | 2629 | 83       | 2189 |
| <b>Produit maraichers</b>       |           |      |           |      |           |      |           |      |           |      |           |      |           |      |          |      |
| Gombo                           | 87        | 249  | 56        | 223  | 86        | 212  | 84        | 372  | 70        | 245  | ND        | ND   | ND        | ND   | 77       | 260  |
| Piment                          | 73        | 38   | 62        | 41   | 76        | 39   | 78        | 38   | 65        | 31   | 131       | 65   | 131       | 60   | 88       | 45   |
| Tomate                          | 138       | 780  | 94        | 685  | 101       | 534  | 112       | 522  | 130       | 585  | 201       | 1669 | 364       | 1568 | 164      | 906  |

Les deux principales cultures vivrières que sont le manioc et le maïs ont connu entre 2003 et 2010 des accroissements différents de leurs productions annuelles. La production annuelle du manioc s'est accrue de 131,74% sur la période 2003 – 2010, tandis que celle du maïs s'est accrue de 30,44% (cf figure 6).

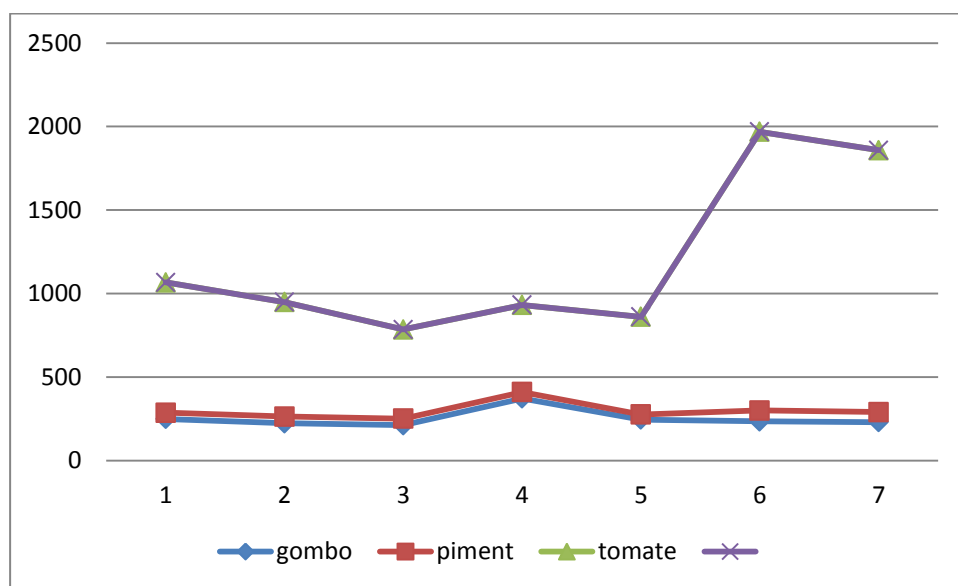
**Figure 2** : Évolution des productions annuelles des principales cultures de 2003 à 2010 dans la commune de Bopa



**Figure 3:** Évolution des superficies cultivées par spéculation au cours des campagnes 2003 à 2010 dans la commune de Bopa



**Figure 4 :** Évolution des cultures maraîchères, campagne (2003 à 2010)



Les emblavures de ces deux cultures n'ont pas connu les mêmes taux d'accroissement que leurs productions. Ainsi, les superficies annuelles cultivées pour le manioc ont augmenté de 71,49% tandis que l'augmentation est de 20,88% pour le maïs sur la période 2003 – 2010. Les autres cultures (tomate, canne à sucre et patate douce) enregistrent une stagnation voire une chute sur la période d'observation 2003-2010. L'analyse comparée des rendements des

cultures montre globalement une faible productivité agricole. Cette faible performance de l'agriculture dans la commune peut s'expliquer par la non maîtrise de l'eau, le déficit d'utilisation d'intrants et techniques améliorées, combinés aux effets du changement climatique actuel. Les cultures de canne-à-sucre et du manioc ont des rendements de production relativement élevés, et pourraient être considérées comme des potentialités agricoles de la commune. De même, par rapport à la disponibilité de terre marécageuse, les cultures maraîchères et fruitières telles que tomate, piment et bananes sont aussi des potentialités agricoles importantes pour la Commune. Les techniques de production adoptées dans la commune sont caractérisées par les cultures itinérantes sur brûlis, les cultures associées, la jachère, l'assolement et la rotation. Les producteurs font rarement recours à l'utilisation des semences améliorées, de produits phytosanitaires et à la gestion appropriée de la fertilité des sols. Les outils et techniques agricoles sont traditionnels et peu performants : houes, haches, brûlis et monoculture. La stratégie actuelle de mécanisation agricole par la mise à disposition de tracteurs agricoles et autres équipements de production agricole semble avoir impacté à la hausse les emblavures à partir de la campagne 2008-2009 dans la commune de Bopa. De même, on signale le démarrage d'initiatives gouvernementales d'approvisionnement en intrants agricoles (semences améliorées, engrais vivriers et produits phytosanitaires). Ainsi, au cours de la campagne 2009-2010, on estime l'emblavure du maïs amélioré à 8,13% des emblavures totales du maïs dans la commune. Par ailleurs, malgré les importantes potentialités hydrographiques dont dispose la Commune, l'agriculture reste tributaire de la pluviométrie et l'eau continue d'être un facteur limitant pour son développement.

Le maraîchage et les activités de transformation artisanale des produits agricoles sont surtout menés par les femmes. La transformation concerne surtout le manioc et la noix de palme qui sont respectivement transformés en gari-tapioca et huile de palme et de palmiste. Les atouts de l'agriculture dans la Commune de Bopa sont : - la population à majorité jeune et active ; - la disponibilité de terres cultivables ; - l'existence d'une diversité de sols pour les cultures ; - un réseau hydrographique dense et facile d'accès, et - la disponibilité des structures d'appuis aux producteurs (CeCPA et autres services déconcentrés, ONG etc.). Comme contraintes au développement de l'agriculture, on peut citer : - des difficultés d'accès aux terres, - des contraintes environnementales, telles que la dégradation des sols ; et - la faible

disponibilité des intrants agricoles externes pour l'amélioration des rendements. - l'exode rural - les aléas climatiques - la non maîtrise de l'eau

### 1.1.Pêche

La pêche constitue la seconde activité économique dans la commune de Bopa. Elle est exercée de façon artisanale sur tous les plans d'eau de la Commune notamment sur le complexe Lac Ahémé et le cours d'eau Hasso. Six (06) communes, à savoir : Comè, Bopa, Ouidah, Kpomassè, Allada et Grand Popo partagent l'exploitation du complexe Ahémé. La pêche artisanale lacustre et la pisciculture (dans les trous à poissons) sont les types d'exploitation les plus répandues dans la Commune. Les produits de pêche concernés sont majoritairement les poissons, les crevettes et les crabes (Callinectes et Cardiosoma). La population de Bopa mobilisée dans cette pêcherie est la moins importante. Elle était d'environ 1.517 pêcheurs en 2006, ce qui représente 15,3% de l'ensemble des populations de pêcheurs du complexe. Les femmes y sont représentées à environ 31%. Le groupe des pêcheurs de la commune de Bopa est majoritairement composée des ethnies « Sahoué, Aizo, Houédah et kotafon » dans des proportions respectives de 39,6%; 27,9%; 23% et 7%. Ils vivent pour la plupart dans les arrondissements de Bopa, et de Possotomé. Ils sont établis dans 17 villages de pêcheurs. Le filet (maillant ou dormant) est l'outil de pêche le plus utilisé. Ce type de filet est l'apanage exclusif des hommes. L'utilisation de la nasse est également assez développée. Les femmes, rencontrées essentiellement dans la pêche au crabe utilisent majoritairement la balance à crabe.

Les travaux de SAFIC, 2009 montrent que la population de pêcheurs fait partie des groupes pauvres de la Commune et est à plus de 50% non scolarisée. Pour la plupart de ces populations de pêcheurs, la pêche reste une activité principale (plus de 70%), qui les occupe à plein temps et parfois constitue leur seule alternative. Mais peu de femmes se retrouvent dans cette catégorie (moins de 20%). La transformation et la commercialisation des produits de pêche sont des activités féminines. Cette activité génératrice de revenus aux populations de la commune de Bopa est aujourd'hui menacée par la baisse de productivité du complexe Ahémé dont le comblement a eu pour conséquence la disparition complète de certaines espèces de poissons très prisés. Parmi les autres contraintes au développement de la pêche continentale

dans la commune, on peut citer : - la destruction de l'écosystème du Lac (Mangroves) qui constitue le berceau de reproduction des poissons, - la salinité du lac pendant une période de l'année, entraînant la migration des poissons et des crevettes ; - l'utilisation des engins et pratiques prohibés ; - la pollution des plans d'eau par les rejets d'importants volumes d'ordures ménagères et les rejets de matières fécales aux abords des plans d'eau, - la profanation des interdits traditionnels pour la protection du lac ; - la pression démographique ; - le faible niveau d'organisation des pêcheurs ; - la non maîtrise des techniques durables de pêche ; et - le non-respect de la réglementation en matière de pêche. Des initiatives de gestion partagée entre les communes riveraines du complexe Ahémé, dans le cadre de la promotion de l'intercommunalité, sont nécessaires pour la réduction efficace de ces contraintes et l'amélioration de la valorisation des ressources halieutiques, notamment par la promotion de la pisciculture. Elles permettront la redynamisation économique de la pêche, et serviront de levier de développement économique au profit des communes riveraines et de leurs populations.

## 1.2. Elevage

La production animale est une activité peu développée dans la commune de Bopa. Elle est de type extensif, non professionnel, et peu productif. Les animaux sont la plupart du temps laissés en divagation. Tableau 10 : Évolution de l'effectif du cheptel dans la Commune de Bopa

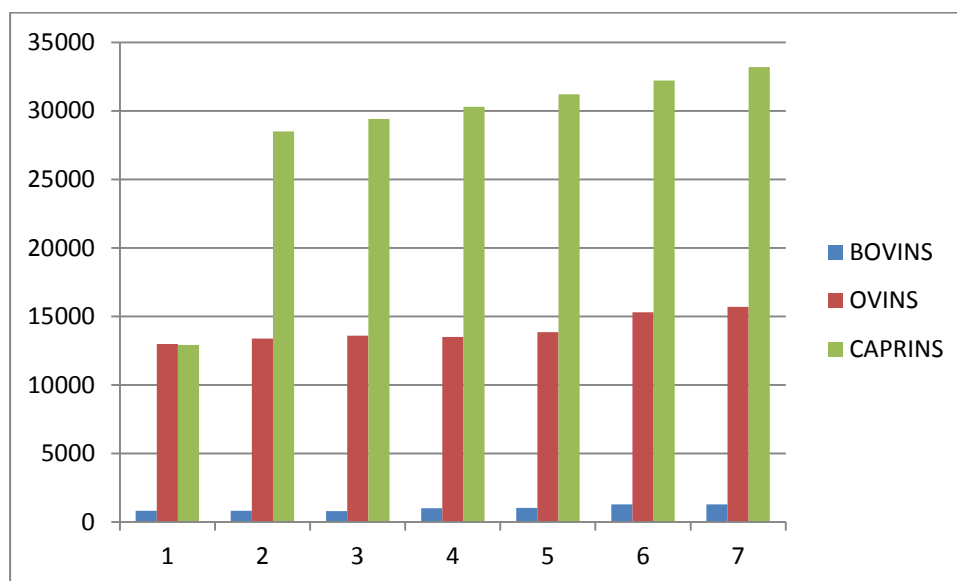
| Années         | BOVINS     | OVINS        | CAPRINS      | PORCINS    | LAPINS     | VOLAILLES     |
|----------------|------------|--------------|--------------|------------|------------|---------------|
| 2002           | 818        | 12 997       | 27 929       | -          | -          | -             |
| 2003           | 828        | 13 387       | 28 488       | 1 284      | 590        | 17 465        |
| 2004           | 800        | 13 600       | 29 400       | 1 300      | 600        | 286 100       |
| 2005           | 1 000      | 13 500       | 30 300       | 1 500      | 600        | 295 000       |
| <b>Moyenne</b> | <b>862</b> | <b>13371</b> | <b>29029</b> | <b>933</b> | <b>597</b> | <b>193700</b> |

Source : CeRPA/Service Statistiques/DPP/MAEP

Les composantes majeures du cheptel animal de la commune sont par ordre d'importance décroissante : (i) la volaille avec surtout les poulets en élevage traditionnel avec

un effectif moyen annuel de 195 110 têtes ; (ii) les petits ruminants comprenant les caprins avec 30 389 têtes en moyenne par an et les ovins avec 14 047 têtes. La promotion de l'élevage ne fait pas encore l'objet d'intérêt des services d'appui du secteur agricole. Ce qui explique en partie le faible accroissement du cheptel de la commune.

**Figure 5** : Évolution du cheptel dans la commune de Bopa (2002 à 2008)



Les principaux freins au développement de l'élevage dans la Commune peuvent se résumer comme suit :

- le taux élevé de mortalité des animaux notamment en période de crue (noyades et épizooties);
- l'insuffisance d'encadrement technique en matière de soins, de suivi vétérinaire ;
- la non utilisation des techniques d'intensification ; et - la faible intégration de l'élevage à l'agriculture dans la Commune.

### 1.3. Exploitation forestière, chasse et cueillette

L'activité d'exploitation forestière est peu développée dans la Commune en raison de la faible disponibilité de ressources forestières, fortement dégradées par la surexploitation. La collecte de bois de feu pour les besoins domestiques se fait encore dans les jachères de plus en plus jeunes. De nombreuses petites plantations privées sont établies et permettent de satisfaire aux besoins familiaux en bois de services. Le conseil communal de Bopa a institué

l'obligation pour chacun de ses arrondissements de classer et reboiser un domaine de 100 ha de son territoire.

Les activités de cueillette sont réduites au ramassage et cueillette des fruits dans les plantations qui sont pour la plupart privées.

### **1. Industrie et exploitation minière**

La seule véritable industrie de la Commune de Bopa est celle de traitement et de mise en bouteille de l'eau de source de Possotomé par l'usine de la SOBEBRA. Les eaux de traitement de l'usine sont déversées directement dans le lac Ahémé, contribuant par ce fait à sa pollution et par conséquent à la réduction des espèces halieutiques. En dehors de cette industrie, de nouvelles usines sont en cours d'installation. Il s'agit d'une usine d'exploitation d'eau de source (Eden) et d'une usine de traitement de crustacées. Le tissu industriel de la Commune est constitué surtout de boulangeries, d'unités de transformation artisanale d'huile de palme, de coco, d'arachide, et des petites scieries de deuxième transformation. Au plan minier, la Commune de Bopa dispose d'une carrière de calcaire située dans l'arrondissement de Gbakpodji dont l'exploitation est en cours, et est source d'un certain nombre de nuisances que déplore la population, à savoir : (i) la pollution sonore et de l'air environnant, (ii) et la dégradation des pistes de transport des produits extraits du site. La commune dispose également d'une carrière de calcaire à Yegodoé, également en exploitation par la société CALCIM. Ce dernier site situé loin des zones d'habitation n'est pas l'objet de plaintes de nuisances par les populations locales.

### **2. Commerce**

Le commerce bien que peu développé, reste une activité non négligeable dans l'économie de la Commune. Il est le domaine principal d'exercice des femmes. La commune compte neuf (09) marchés dont seulement 2 sont d'intérêt économique. Il s'agit du marché de Lobogo et du marché de Gnidonou dans l'arrondissement de Badazouin. Les produits commercialisés sur ces deux marchés sont : - Les produits vivriers, les fruits et produits maraîchers - Les produits d'alimentation générale et diverses manufactures - Les produits d'élevage et de pêche - Les produits d'épicerie (condiments) - Les animaux vivants - Les

vêtements et produits de beauté - Les ustensiles ménagers - Divers produits d'artisanat - Les produits de pharmacopée et pharmaceutiques - Le bois de feu et le charbon.

- Les produits de quincaillerie - Les appareils électriques et électroniques - ... Dans les deux marchés, les produits dominants qui mobilisent la majorité des vendeurs sont les produits vivriers (15%); les produits d'épicerie et condiments (15%); les articles d'habillement (11,5%); les produits d'élevage et de pêche (10,6%) ; les produits d'alimentation générale et divers (8%), les produits de restauration et aliments de cuisine (7%) et les fruits et produits maraîchers (6%). 67% des produits vendus sur les deux marchés proviennent de la localité (les arrondissements de la Commune abritant le marché); 23% du niveau régional (des autres communes du département du Mono), 4% du niveau national (des autres départements éloignés du Mono comme l'Atlantique et le Littoral), et 6% du niveau international (des pays voisins en l'occurrence du Togo). La carte 8 présente les flux des produits dominants commercialisés dans les marchés de la commune de Bopa. Pour ce qui est de la destination des produits vendus sur les marchés, ils sont essentiellement consommés au niveau local (91%). La consommation au niveau régional (7%) est très faible probablement parce que les mêmes produits locaux sont également produits et vendus dans ces Départements. Le taux de consommation observé au niveau national (2%) s'explique par le flux des produits locaux produits en direction de ces zones. Le réseau d'échanges économiques est confronté à d'énormes problèmes liés à l'impraticabilité des voies en saison pluvieuse, à la non disponibilité d'infrastructures marchandes pour abriter tous les vendeurs, à l'incivisme des usagers des marchés qui répugnent à payer les droits de place et les impôts, au manque d'une stratégie de promotion et de suivi des marchés par la Mairie. Il faut retenir en terme d'accès des forains aux infrastructures marchands des deux marchés que : - Plus de 2/3 des vendeurs exercent leurs activités en dehors de tout abri (environ 59% de vendeurs fixes sans abri et 8% de vendeurs ambulants) ; - Très peu de vendeurs ou commerçants exercent dans des boutiques (moins de 1%) ; - Près du tiers des vendeurs du marché exerce leurs activités sous les hangars et apatams (14% sous les hangars et 19% sous les apatams). Au total, on peut estimer le chiffre d'affaires annuel sur l'ensemble des deux marchés d'intérêt économique de la Commune à environ Sept cent millions (700.000.000) FCFA dont environ 97% mobilisé sur le marché de Lobogo. Le chiffre d'affaires en dehors des jours d'animation sur les marchés de Lobogo et de Gnidonou est négligeable et quasi nul.

## SECTION2 PRESENTATION DES RESULTATS ET VALIDATION DES HYPOTHESES

### Paragraphe1 présentation des résultats et analyse des données.

L'économie de la commune de Bopa repose sur les secteurs économiques générateurs d'emplois et de revenus. Il s'agit de l'agriculture, l'élevage, la pêche, la transformation et l'artisanat, les ressources naturelles, le commerce, l'industrie, le tourisme et l'hôtellerie, etc.

#### 1. L'agriculture et la pêche

L'agriculture et la pêche occupent à elles seules 80% de la population et représentent les principales activités de revenus dans la Commune. L'existence des bas-fonds, la disponibilité de terres cultivables, l'existence des organisations d'agriculteurs et de pêcheurs et des structures d'encadrement et de financement, l'existence de zones agro-écologiques diversifiées, un réseau hydrographique dense, l'existence des marchés d'écoulement sont à la base d'une diversité de spéculations (maïs, manioc, arachide, canne à sucre, tomate, légumes, patate douce, le riz, l'igname, légumes.).

**Le tableau IV** montre les rendements et des principaux produits agricoles de la commune au cours des cinq dernières campagnes.

| campagne      | 2003-2004 | 2004-2005 | 2005-2006 | 2006-2007 | 2007-2008 | moyennes |
|---------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|
| Maïs local    | 965       | 873       | 794       | -         | 927       | 890      |
| Haricot       | 624       | 923       | 412       | 91        | 513       | 513      |
| Arachide      | 576       | 538       | 397       | 583       | 643       | 547      |
| Manioc        | 13697     | 19223     | 14264     | 17143     | 17736     | 16413    |
| Patate douce  | 4828      | 7043      | 5119      | 5404      | 10667     | 6612     |
| Riz           | 2400      | 5000      | 2333      | 2571      | 2500      | 2561     |
| Canne à sucre | 28680     | 32566     | 25889     | 24875     | 12316     | 24865    |
| Gombo         | 2862      | 3982      | 2465      | 4429      | 3500      | 3448     |
| Tomate        | 5652      | 7287      | 4811      | 6661      | 4500      | 5382     |
| piment        | 521       | 661       | 513       | 487       | 482       | 533      |

Comme on peut le constater, dans la commune de Bopa, *le manioc* vient en tête au titre des racines et tubercules avec une production moyenne annuelle de 24 054 tonnes représentant 14% de la production départementale suivi de la patate douce en restant toujours dans la même catégorie des racines et tubercules.

*Le maïs* vient en deuxième position au titre des cultures céréalières avec un tonnage moyen annuel d'environ 4811 tonnes. Cette production qui n'est pas des moindres représente 18% de la production départementale. La production du maïs est dominée à plus de 75% par du maïs locale.

*La canne à sucre* occupe la troisième position avec une production moyenne annuelle d'environ 2237 tonnes. Cette production représente 26% de la production annuelle départementale. En quatrième position, on retrouve la **tomate** au titre des produits maraîchers avec une production moyenne annuelle de 621 tonnes. Ce qui représente 15 % de la production départementale. Elle constitue à elle seule plus des 2/3 de production des cultures maraîchères. Ensuite viennent le Gombo et le Piment avec des productions moyennes annuelles respectives de 260 et 37 tonnes.

Au total, la production agricole dans la commune est caractérisée par un système d'exploitation de type extensif caractérisé par des rendements assez faibles, tributaires des aléas climatiques et de la faible utilisation des techniques modernes de production. En effet, ces techniques de production sont caractérisées par les cultures sur brulis, les cultures associées, la jachère, l'assolement et la rotation. Les producteurs ont très peu recours aux engrais et pesticides et l'utilisation des semences améliorées est hésitante. Les outils utilisés sont encore archaïques (houe, coupe-coupe, machette) et les sols sont appauvris par de mauvaises pratiques culturales, la monoculture et les feux de végétation.

#### ❖ **Bopa dans la Zone rouge en termes d'insécurité alimentaire**

Selon l'Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN) du Bénin réalisé en 2008, le Mono connaît des taux relativement élevés à la fois sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition chronique; et, la commune de Bopa n'est pas restée en marge. C'est en effet dans le Mono que le plus fort taux d'insécurité alimentaire a été enregistré dans tout le Bénin (carte 7).

La pêche apparaît aujourd'hui comme étant la seconde activité économique des populations de la commune de Bopa. Elle est exercée de façon artisanale sur tous les plans d'eau de la commune notamment sur le complexe Lac Ahémé, le fleuve Couffo et le cours d'eau Hasso. On retrouve cinq communes autour du complexe Ahémé, il s'agit des communes de Comè, Bopa, Kpomassè, Ouidah et Grand-Popo.

La pêche artisanale lacustre et la pisciculture (dans les trous à poissons) sont les types d'exploitation les plus répandues dans la commune de Bopa. Les produits de pêche concernés sont majoritairement les poissons, les crevettes et les crabes (Callinectes et Cardiosoma).

La population de Bopa mobilisée dans cette activité de pêche est la moins importante. Elle était d'environ 1.517 pêcheurs en 2006 et ne représente que 15,3% de l'ensemble des populations de pêcheurs du complexe. Les femmes y sont représentées à environ 31%. Elle est majoritairement composée des ethnies « Sahoué, Aïzo, Houédah et kotafon » dans des proportions respectives de 39,6%; 27,9%; 23% et 7%. Ils vivent pour la plupart dans deux (02) arrondissements de la commune, à savoir l'arrondissement de Bopa, et de Possotomè. On dénombre donc au total 17 villages de pêcheurs de poissons et de crabes.

La population de pêcheurs fait partie des groupes pauvres de la commune et est à plus de 50% non scolarisée. Pour la plupart de ces populations de pêcheurs, la pêche reste une activité principale (plus de 70%), qui les occupe à plein temps et parfois constitue leur seule alternative. Mais peu de femmes se retrouvent dans cette catégorie (moins de 20%).

Le filet (maillant ou dormant) est l'outil de pêche le plus utilisé. Ce type de filet est l'apanage exclusif des hommes. L'utilisation de la nasse est également assez développée. Les femmes, rencontrées essentiellement dans la pêche au crabe utilisent majoritairement la balance à crabe.

La pression démographique, le non-respect de la réglementation de pêche et la profanation des normes traditionnelles de protection du lac ont accéléré la dégradation des écosystèmes aquatiques et appauvri le lac.

### **1. L'élevage**

La production animale est une activité peu développée. Elle est de type extensif non professionnel (familial), et peu productive où les animaux sont la plupart du temps en divagation, livrés à eux-mêmes. Le tableau 4 montre les statistiques évolutives de la production animale de la commune entre 2002 et 2005.

Tableau 4 : Évolution de l'effectif du cheptel dans la commune de Bopa

| Années  | BOVINS | OVINS  | CAPRINS | PORCINS | LAPINS | VOLAILLES |
|---------|--------|--------|---------|---------|--------|-----------|
| 2002    | 818    | 12 997 | 27 929  | -       | -      | -         |
| 2003    | 828    | 13 387 | 28 488  | 1 284   | 590    | 17 465    |
| 2004    | 800    | 13 600 | 29 400  | 1 300   | 600    | 286 100   |
| 2005    | 1 000  | 13 500 | 30 300  | 1 500   | 600    | 295 000   |
| Moyenne | 862    | 13371  | 29029   | 933     | 597    | 193700    |

**Source** : Direction de l'élevage, divers rapports d'activités

Globalement, le cheptel de la commune est dominé par les petits ruminants notamment les caprins (29.029 têtes en moyenne par an) et les ovins (13.371 têtes). L'élevage de bovins y est également pratiqué (avec en moyenne 862 têtes par an). Il en est de même pour l'élevage de la volaille (193.700 têtes par an). Les Porcins et le lapin font partie des espèces les moins développées avec des productions respectives de 933 et 597 têtes par an. La tendance globale montre une certaine évolution de la production pour toutes les espèces. La production animale ne s'est pas véritablement améliorée sur cette période. Selon les producteurs, principaux acteurs retrouvés dans la production animale de la commune et les agents du CeCPA, cette tendance n'a pas vraiment changé ces dernières années.

Les principaux freins au développement de l'élevage dans la commune peuvent se résumer comme suit : i) le taux élevé de mortalité des animaux notamment en période de crue (noyade, épizooties), ii) l'insuffisance d'encadrement technique en matière de soins, de suivi vétérinaire et de vulgarisation des techniques de production intensive des espèces et iii) la non utilisation des techniques d'intensification. Il est également à déplorer la faible intégration de l'élevage à l'agriculture dans la commune.

## 2. Commerce et industrie

Le commerce n'est pas très développé dans la commune de Bopa mais reste une activité non négligeable dans l'économie de la commune. Il occupe aussi bien les femmes que les hommes mais majoritairement les femmes.

Six principaux marchés ont été recensés dans la commune de Bopa (carte 8). Ils sont présentés par ordre d'importance décroissante et décrit dans le tableau 5.

Ces différents marchés s'animent régulièrement soit de façon quotidienne, soit tous les 5 jours ou de façon hebdomadaire (tous les 7 jours). Ils ont une couverture locale (fréquentés par les forains venus des arrondissements de la commune et dans certains cas ceux de la commune de Comè) ; régionale (alimente plusieurs communes voisines notamment Comè, Lokossa, Dogbo majoritairement) ; ou internationale (fréquentés par des forains venus des communes de Cotonou, Porto-Novo et des pays voisins notamment le Togo qui y amènent des produits).

Parmi ces marchés, deux sont d'intérêt économique pour la commune. Il s'agit principalement des marchés de Lobogo et de Gnidonou.

Le tableau 6 ci-après présente pour chacun des marchés de Lobogo et de Gnidonou, le niveau d'équipements en infrastructures des marchés.

Tableau 6 : Point des infrastructures et équipements marchands de la commune

| Type d'abris | Marché de Lobogo | Marché de Gnidonou | Ensemble des marchés | Pourcentage (%) |
|--------------|------------------|--------------------|----------------------|-----------------|
| Boutiques    | 59               | 0                  | 59                   | 13,4            |
| Kiosques     | 10               | 0                  | 10                   | 2,22            |
| Magasins     | 2                | 0                  | 2                    | 0,44            |
| Hangars      | 49               | 4                  | 53                   | 11,75           |
| Appatams     | 283              | 44                 | 327                  | 72,51           |
| TOTAL 1      | 403              | 48                 | 451                  | 100%            |

**Source** : Enquêtes SAFIC, Bopa, 2009

L'analyse du tableau montre que les appatams viennent en tête soit 72,51% suivie des hangars (11,75%). Les autres infrastructures sont en minorité.

La seule véritable industrie de la commune est celle du conditionnement de l'eau minérale de Possotomé mise en place par la SOBEBRA. Selon les informations reçues, la commune ne tirerait aucun avantage de la présence de cette usine sur son territoire. En dehors de celle là, le secteur industriel de la commune reste limité à l'implantation d'une boulangerie, des unités de transformation d'huile de palme, de coco et palmiste et des scieries.

### 3. Réseau d'institutions financières

L'accès aux institutions et aux ressources financières dans la commune est marqué par trois faits:

- l'absence du système bancaire formel,
- la présence de quelques IMF comme : ASF, CLCAM, ACFB, MCPP, crédit japonais, FINADEV, Mutuelle d'épargne et de crédit et quelques ONG à volet micro-finance,
- la présence des tontiniers qui sont en même temps des usuriers.

Ainsi, le système de financement de la commune se caractérise comme suit :

- Institutions présentes dans la commune :
  - Les Institutions de Micro Finance présentes dans la commune de Bopa ont une couverture communale. Leur domaine d'activités prioritaire reste et demeure le commerce et le salariat et dans une moindre mesure le secteur agricole. Les hommes aussi bien que les femmes ont majoritairement accès à leurs produits. Néanmoins, le crédit n'est pas accordé systématiquement à tous ceux qui en font la demande.
  - La tontine sert aussi de recours à plusieurs acteurs économiques qui paient très cher le crédit obtenu à cause du taux très élevé qui est pratiqué. C'est une finance informelle très répandue en milieu rural mais qui de point de vue juridique, en fonction du taux d'intérêt peut être assimilé à l'usure, donc punissable par la loi.
- Institutions hors de la commune et qui servent la commune :
  - L'agence de Continental Bank installée sur le territoire de Comé dessert aussi la Commune de Bopa dans les différentes activités qu'elle couvre. Il importe de signaler les banques formelles octroient peu de crédit aux acteurs économiques locaux.
  - L'agence de Bank of Africa installée à Comé, dessert plusieurs autres Communes dont Bopa dans les différentes activités qu'elle couvre. Les critères d'accès au crédit limitent les acteurs économiques locaux dans leur élan de se faire accompagner financièrement.
  - L'Agence pour la Promotion et l'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises (PAPME) installée à Comé, couvre les communes de Comé, de Grand-Popo et de Bopa. Elle couvre tous les secteurs d'activités. Les femmes ont majoritairement accès à ses produits compte tenu de la priorisation du commerce.
  - PAMER et l'ONG CERIDAA octroient des crédits aux femmes dans la commune de Bopa bien qu'elles soient installées dans la commune de Comé.

Par ailleurs, les crédits sont peu adaptés aux activités agricoles, et le faible taux de couverture des structures de financement dans la commune constitue une véritable contrainte pour les acteurs économiques. La situation est encore plus alarmante pour les acteurs éloignés des centres d'arrondissements.

## **PARAGRAPHE2 : Validation des hypothèses et recommandation**

Au terme de l'analyse des résultats de nos estimations, il est impératif de tester les hypothèses que nous avons formulées au début de ce travail

### **Vérification de l'hypothèse H1**

La première hypothèse suppose que La qualité des activités favorise les conditions de vie de la population. Des résultats de nos estimations, on retient que plus de 2/3 de la population jouissent de la qualité des activités. Ainsi, d'après les analyses et interprétations de ces résultats, nous validons cette hypothèse.

### **Vérification de l'hypothèse H2**

La deuxième hypothèse suppose que le rendement des activités économiques influence positivement le développement économique local. Des résultats de nos estimations on retient que les rendements des activités permettent a la population de développer économiquement leur localité .On peut donc conclure que les résultats valident l'hypothèse H2

---

## RECOMMANDATION

Au regard des résultats obtenus, les recommandations suivantes ont été formulées à l'endroit des autorités en charge des services économiques, et de la gestion de la commune.

Il s'agit entre autre de

- Dynamiser les activités commerciales des produits de la commune ;
- Accroître les surfaces des terres par la mécanisation agricole ;
- réduire la pollution de l'atmosphère ;
- préserver l'environnement afin de ne pas modifier le cycle pluviométrique qui peut avoir pour résultat une mauvaise répartition du nombre de pluies.
- Promouvoir la compétitivité des produits ;
- Encourager les producteurs à aimer les activités économiques ;
- Accroître les financements des activités économiques ;
- Accroître les revenus des producteurs de la commune.
- Valoriser les potentialités touristiques, culturelles et sportives de la commune de Bopa.

## CONCLUSION

Le diagnostic fait sur la commune de Bopa a révélé les grands problèmes qui handicapent les divers secteurs de développement de la commune et les mauvaises gestions de son espace. La commune de Bopa possède de grandes potentialités agricoles, piscicoles et touristiques qui sont cependant faiblement valorisées et qui méritent un redressement pour une contribution efficiente au développement local. La gestion de l'espace communal est caractérisée surtout par une Implantation anarchique et Inappropriée des infrastructures et équipement de toutes sortes. Le présent diagnostic qui a pour vocation de cerner le profil économique de la commune de Bopa a globalement atteint l'objectif projeté. Cependant, l'absence de quelques données sensibles n'a pas permis d'approfondir certaines analyses qui sont restées grossières. En effet, la faible participation de certains acteurs ou du moins la mauvaise lecture de la présente mission ont rendu les travaux de collecte pénibles allongeant démesurément des délais contractuels. Somme toute, les clauses de rendez-vous en termes d'analyse des filières agricoles et des autres activités économiques caractérisant l'économie locale ainsi que l'estimation du revenu territorial de la Collectivité Locale ont été atteintes. La validation avec les acteurs et le Conseil Communal accordera à cette étude diagnostique toute la valeur ajoutée attendue d'elle pour une effective promotion de l'économie de la commune de Bopa. Au total 5 espaces principaux caractérisent la commune et chacun d'eux a fait l'objet d'une analyse qui a permis de dégager des orientations et des axes d'aménagement. On retient principalement dans l'ensemble les axes suivants :

- Sécurisation foncière des terres
- Lotissement des espaces urbains
- Densification des infrastructures marchandes,
- Densification des infrastructures d'assainissement
- Densification des réseaux d'électrification, d'hydraulique, routiers et de télécommunication
- Intensification de la production agricole
- Protection des sites vulnérables
- Intensification des reboisements
- Protection et assainissement des berges du Lac

---

## REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

AMOUSSOU, E., 2003 : Systèmes Traditionnels de Gestion Durable du Lac Ahémé au Bénin, rapport de colloque, 16 p.

ANNONYME, 2004 : Plan de Développement Communal : Commune de Bopa, Rapport version 01, BENIN, 158 p.

DJENONTIN, I., 2006 : Monographie Communale de Bopa, Rapport de Mission de Décentralisation - Programme D'appui au Démarrage des communes, Cotonou, BENIN, 60 p.

THOMAS, O., DJAUGA, M., 2008 : La Question de l'Urbanisation et de l'Offre de Service au Bénin en Afrique de l'Ouest, 12 p

. LARES, 2001 : La Problématique de l'Intercommunalité dans le Fonctionnement des Communes Béninoises, Rapport d'enquête – LARES, Cotonou, BENIN, 244 p.

MSP, 2001 : Normes et Standards en matière d'Activités d'Effectifs de Personnel, d'Infrastructures et d'Equipements pour les Zones Sanitaires, Rapport Projet Santé Population, BENIN, 140p.

MEMP, 2009 : Ecole de Qualité Fondamentale, Rapport troisième définition, Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, BENIN, 53p.

DAT, 2007 : Guide Pratique pour le Schéma Directeur d'Aménagement Communal et Intercommunal (SDAC/STAD), Document de travail, 47p.

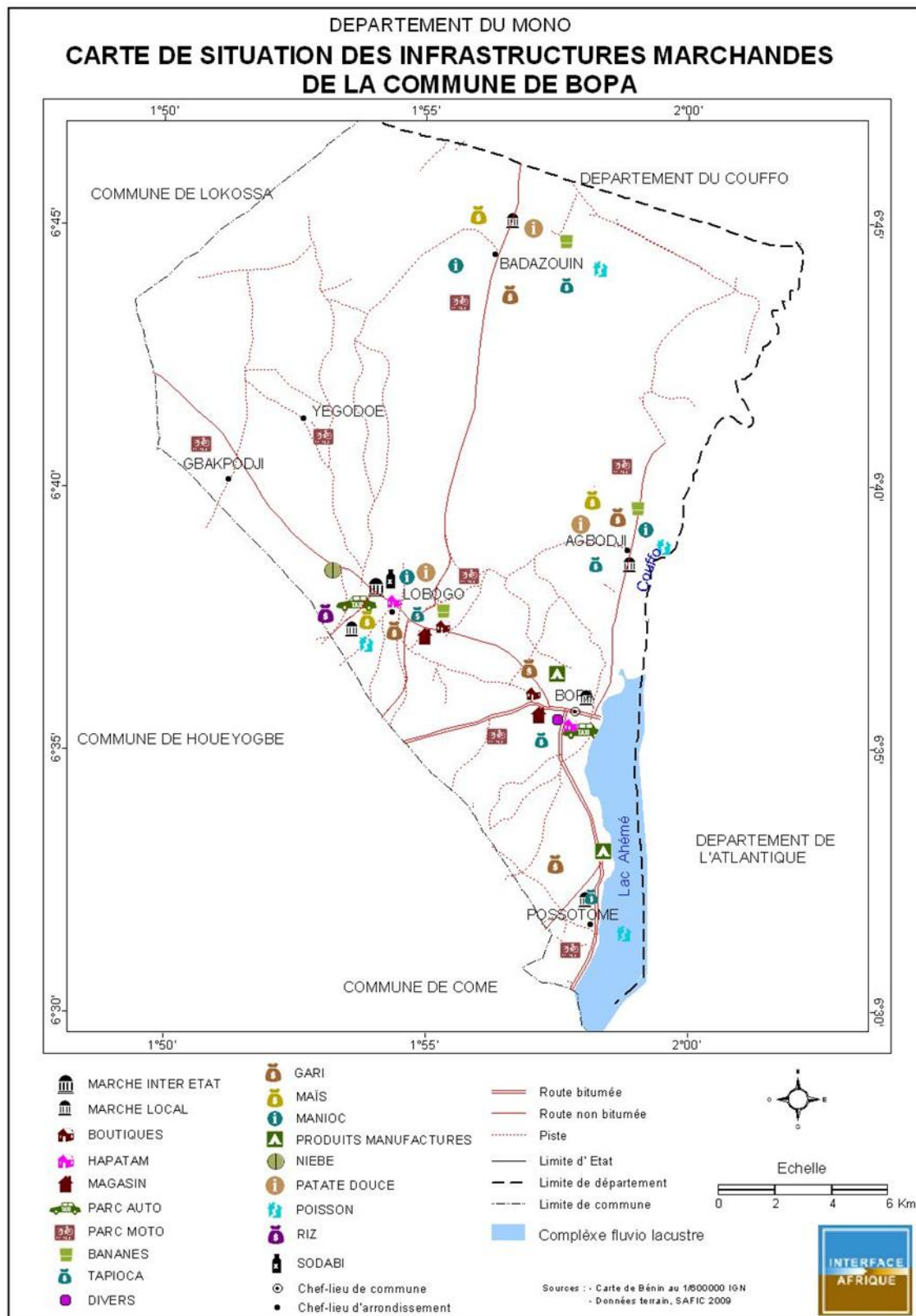
xxxxx, 2009 : Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole, Rapport Version provisoire,

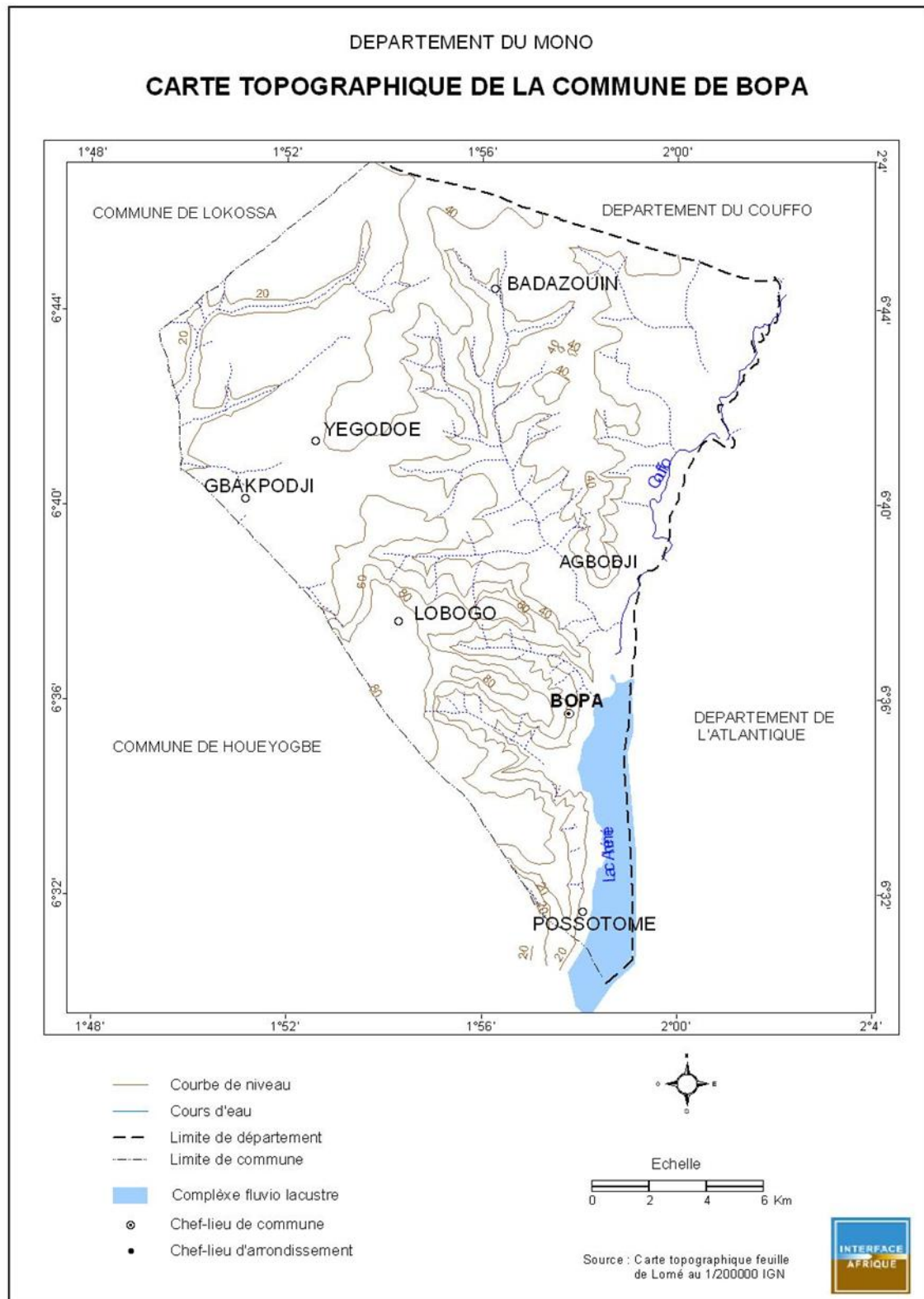
INSAE, 1992 : Recensement Général de la Population Humaine, Version 2, Rapport d'étude

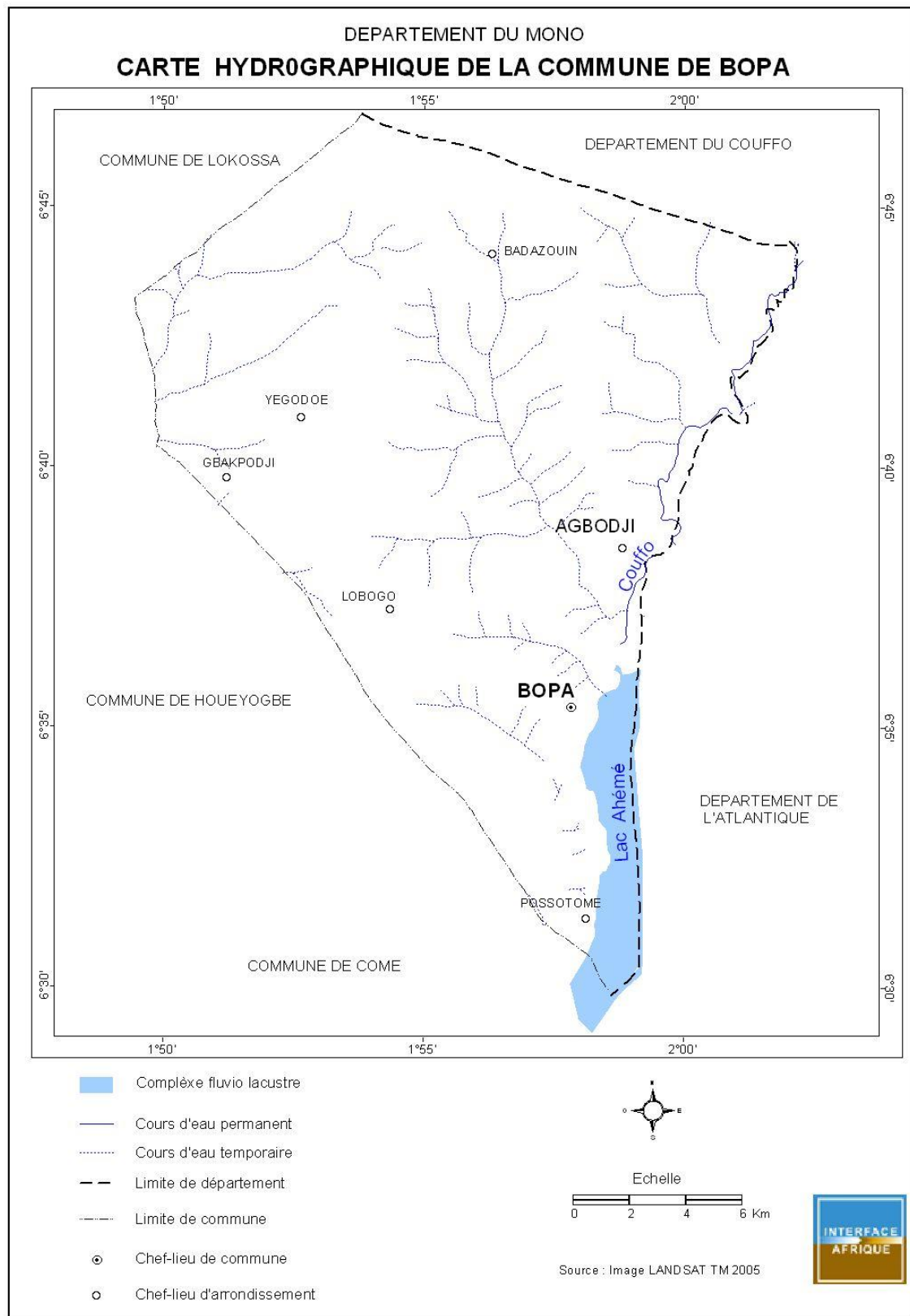
SAFIC INSAE, 2002 : Recensement Général de la Population Humaine, Version 3, Rapport d'étude, 2009 CeRPA/Service Statistiques/DPP/MAEP (source données agricole)

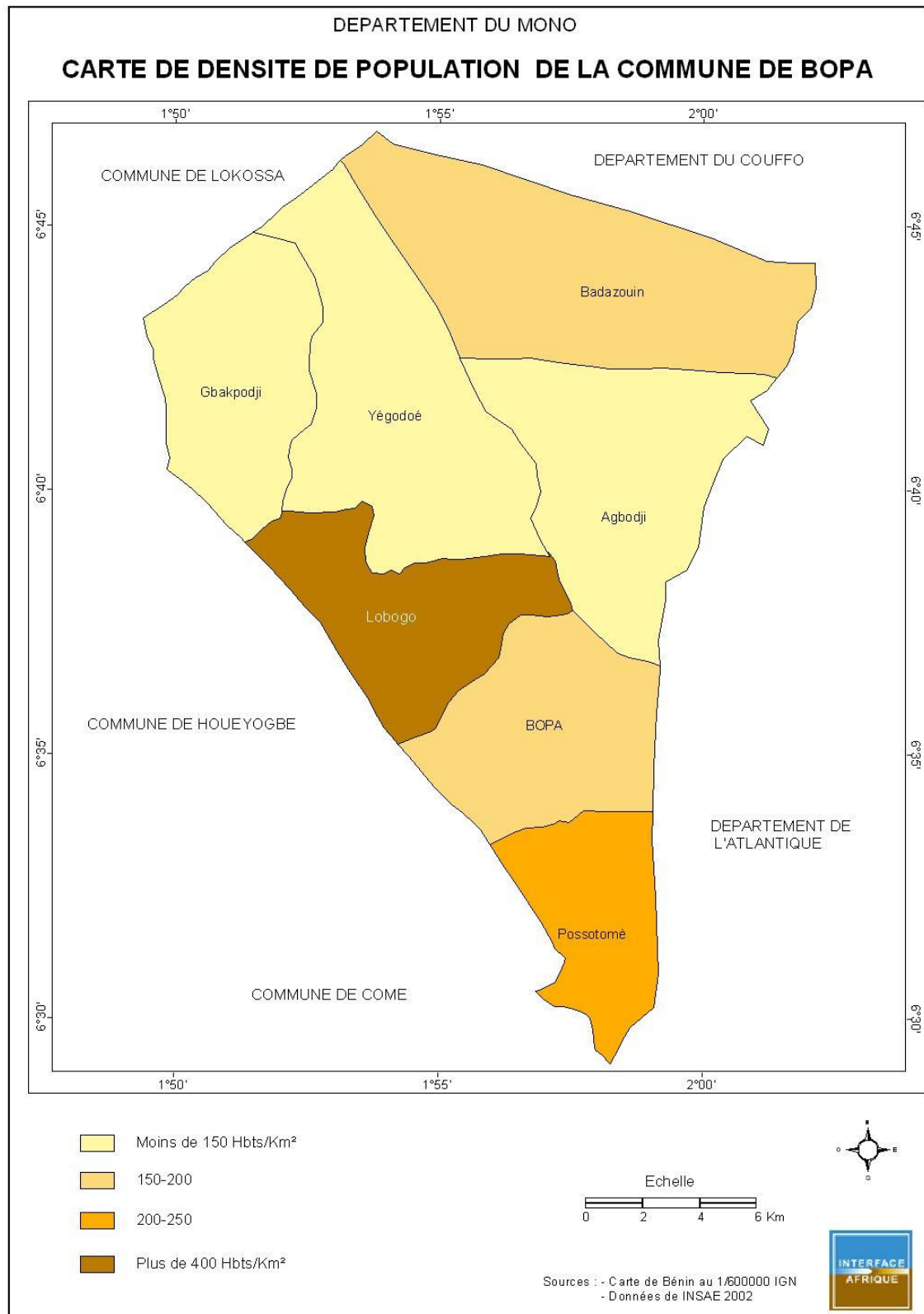
# ANNEXE

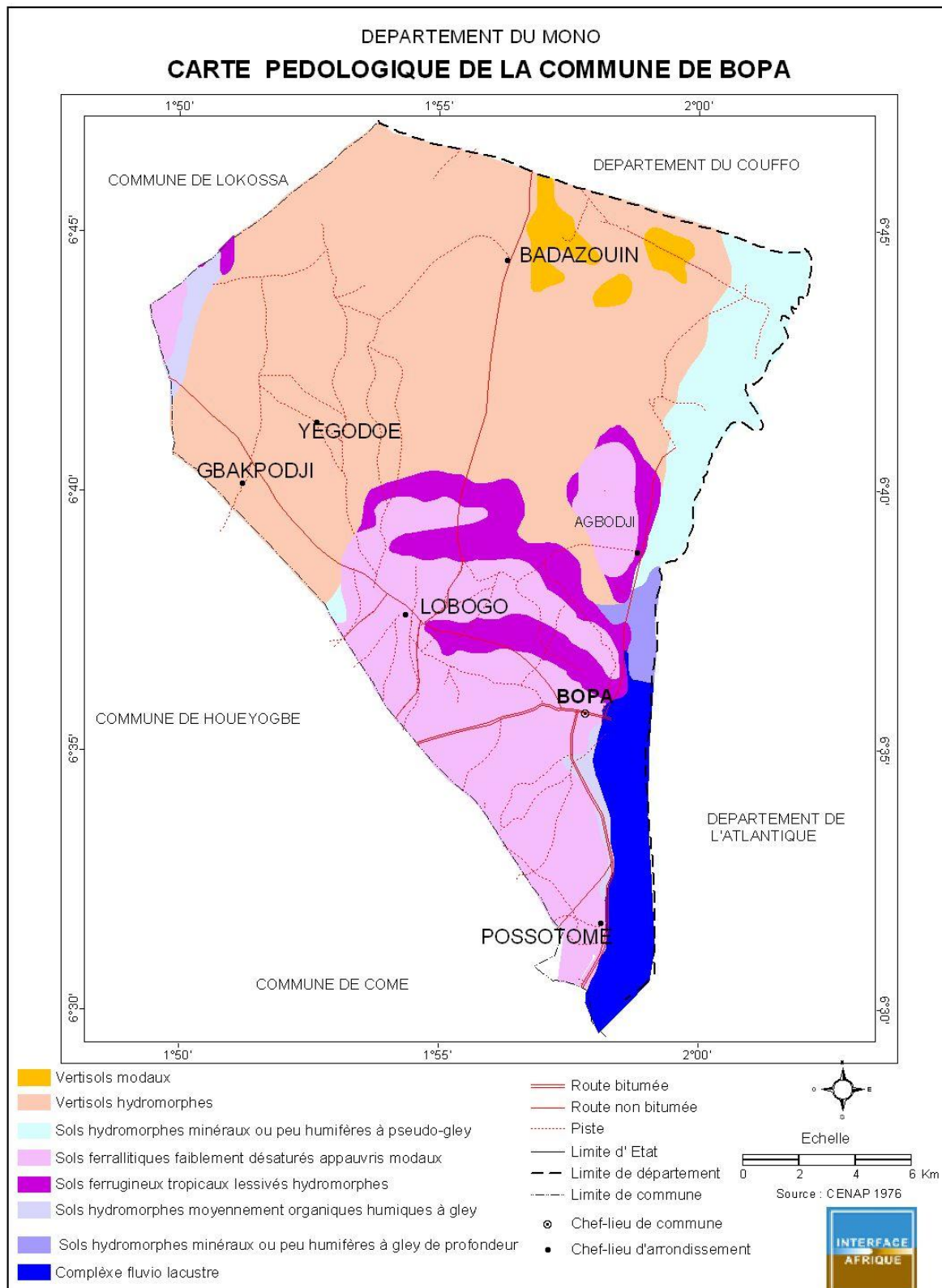
..

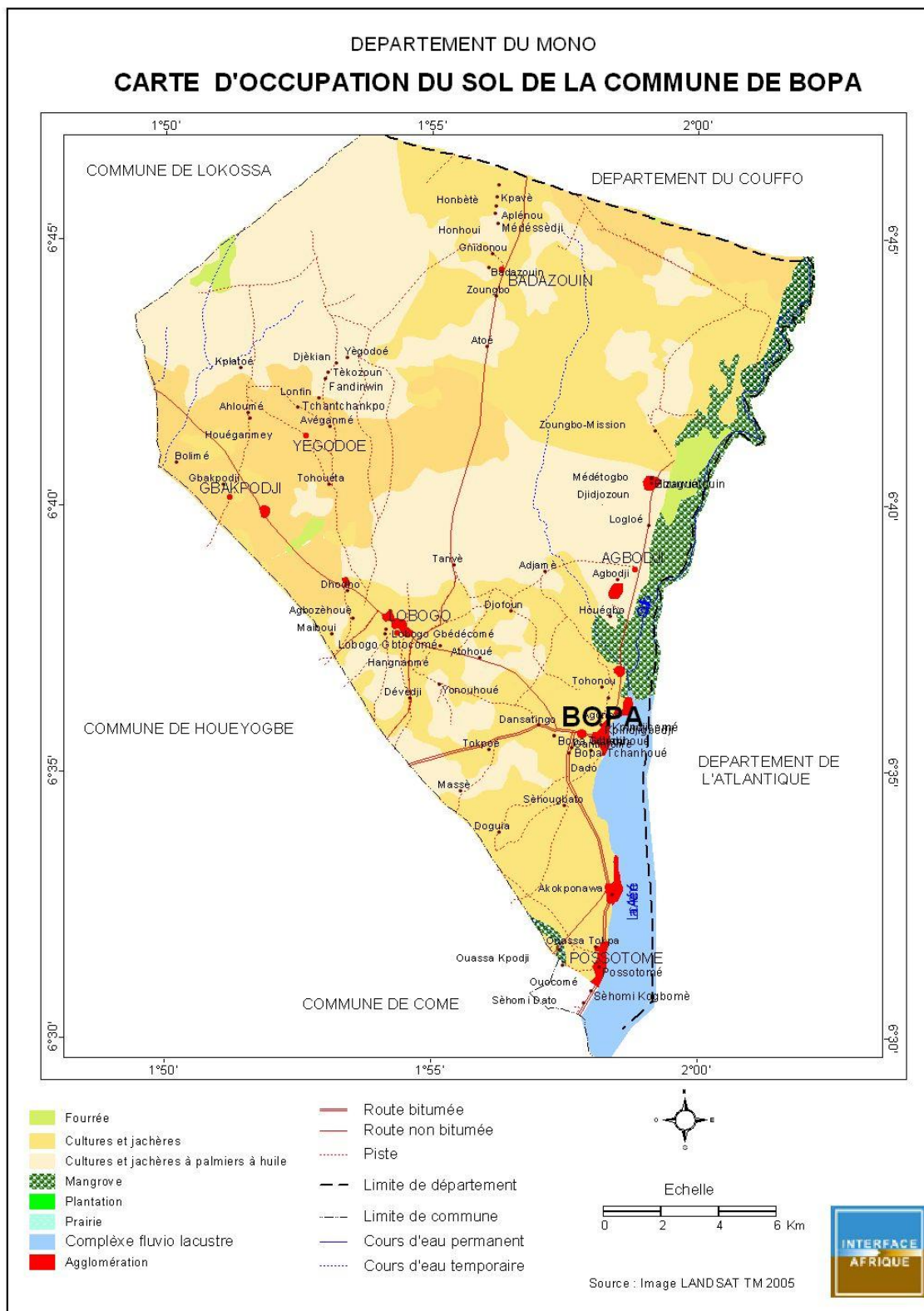


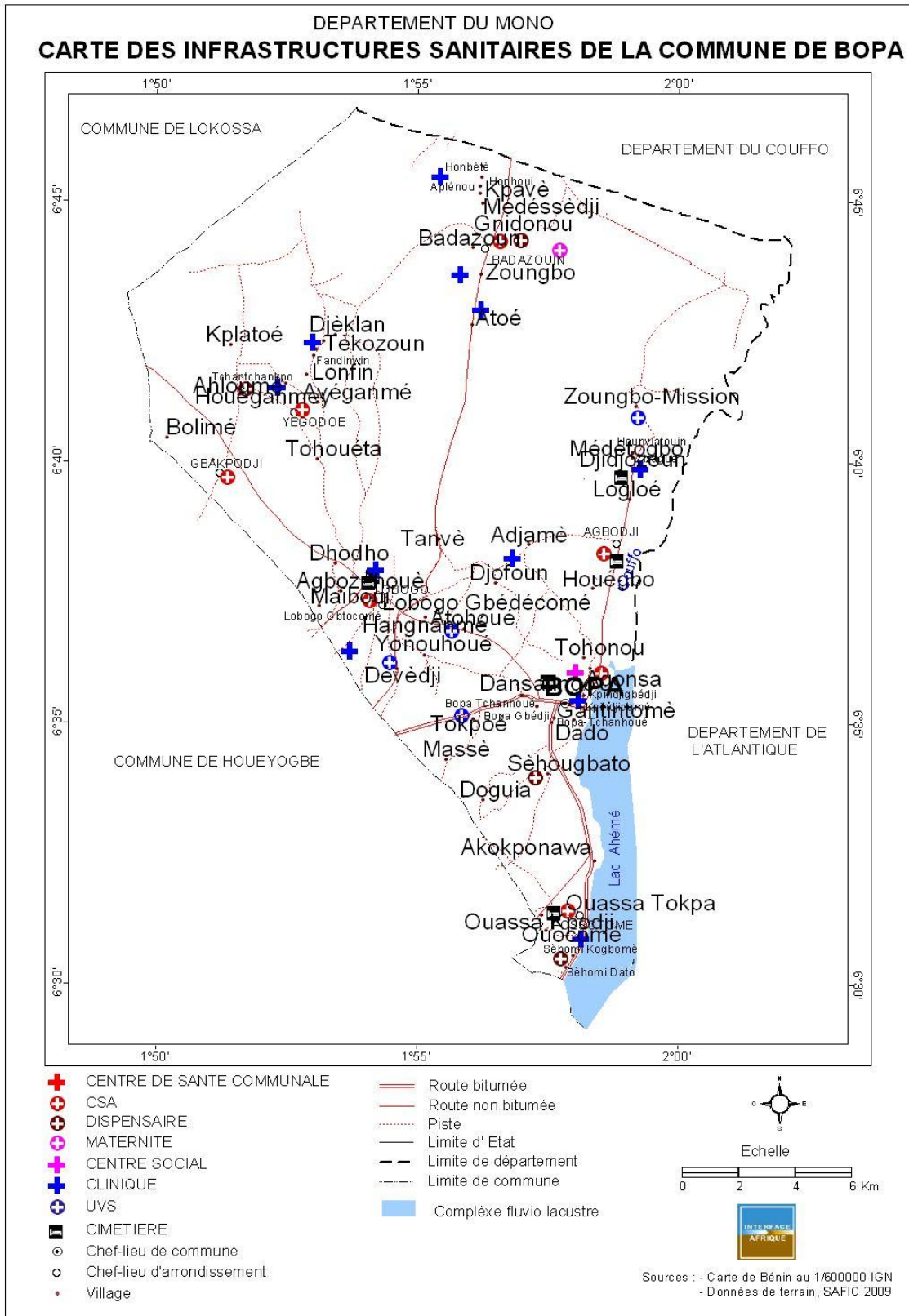




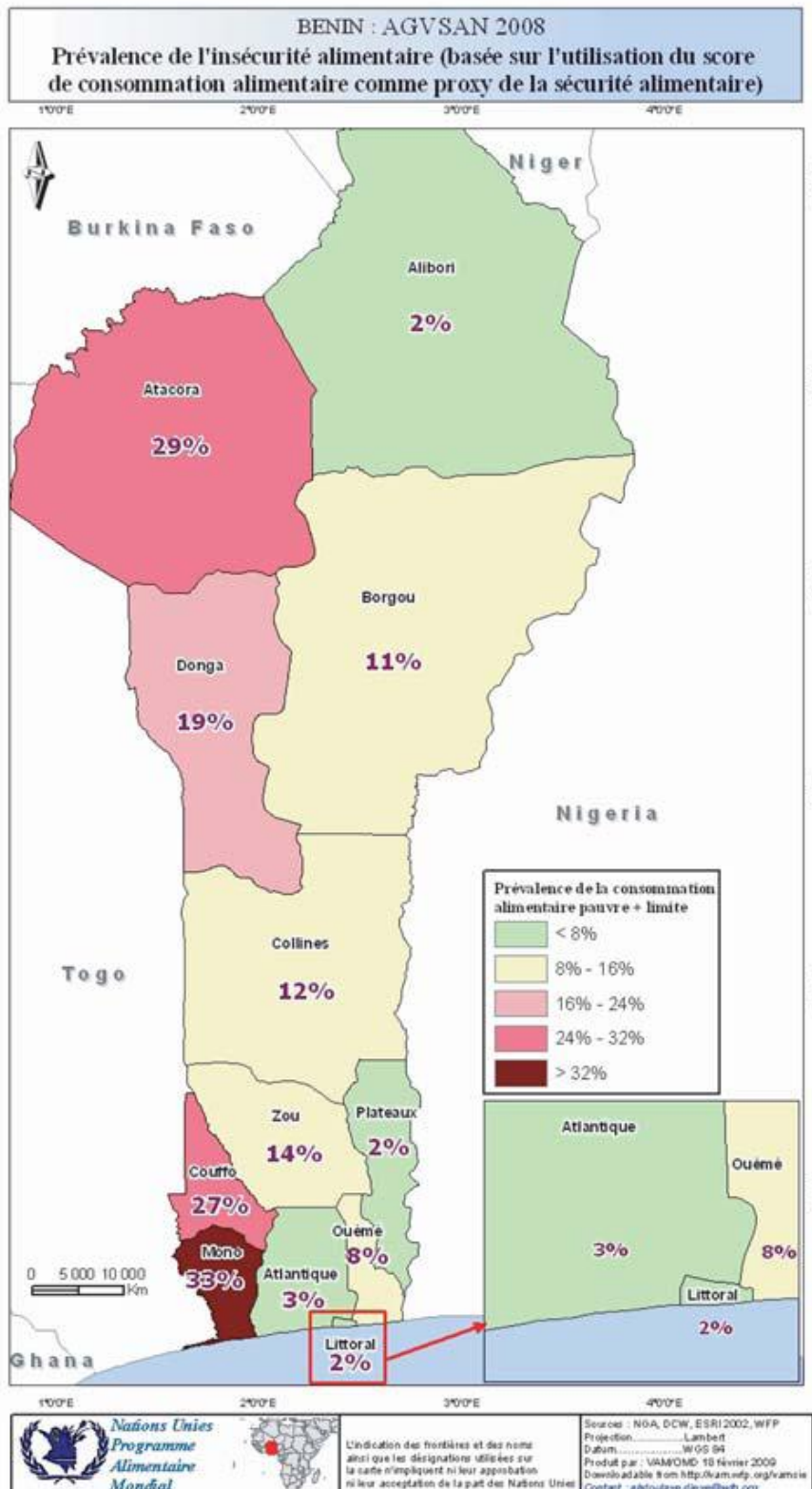












---

## TABLE DES MATIERES

|  |    |
|--|----|
| AVERTISSEMENT DE LA FACULTE .....                                    | a  |
| DEDICACES .....  | b  |
| DEDICACES .....  | c  |
| REMERCIEMENT .....   | d  |
| SOMMAIRE .....   | e  |
| Sigles et abréviations.....  | f  |
| LISTE DES GRAPHIQUES .....   | i  |
| LISTE DES TABLEAU.....   | j  |
| INTRODUCTION.....  | 1  |
| CHAPITRE1 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE .....       | 3  |
| SECTION1 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE .....                          | 3  |
| PARAGRAPHE1 : Problématique, objectifs et hypothèse de l'étude. .... | 3  |
| PROBLEMATIQUE .....  | 3  |
| A. Clarification de quelques concepts.....                           | 6  |
| 1. Aménagement du territoire.....                                    | 6  |
| 2. Développement local.....  | 6  |
| 3. Développement économique local .....                              | 6  |
| 1.Acteurs et principe directeurs.....                                | 7  |
| 1.1 Les acteurs.....   | 7  |
| 1.2 Les principes directeurs.....                                    | 8  |
| 2. Aspect français .....   | 8  |
| SECTION2 : METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....                            | 12 |
| PARAGRAPHE1 :présentation générale de la structure de stage.....     | 12 |
| 1-Historique.....  | 12 |
| 1.1 Facteurs historiques et peuplement .....                         | 12 |
| 2-situation géographique.....  | 14 |
| 3-déroulement du stage .....   | 15 |
| PARAGRAPHE2 : .....  | 19 |
| 1. Nature et source des données .....                                | 19 |
| 2. Méthode d'analyse des données.....                                | 20 |
| 3. Définition des variables et signe.....                            | 20 |
| Variables.....   | 21 |

---

|  |    |
|--|----|
| 1. ANALYSE DES PRINCIPALES ZONES STRUCTURANT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE ..... | 22 |
| CHAPITRE2: ANALYSE DES DONNEES ET PRESENTATION DES RESULTATS .....             | 29 |
| SECTION1 : ANALYSE DESCRIPTIVE DES VARIABLES DE L'ETUDE .....                  | 29 |
| PARAGRAPH1 : Analyse graphique des variables de l'étude.....                   | 29 |
| 1. Caractéristiques socio-économiques de la population.....                    | 29 |
| 1.1. Agriculture .....   | 29 |
| 1.2. Elevage .....   | 36 |
| 1.3. Exploitation forestière, chasse et cueillette .....                       | 37 |
| SECTION2 PRESENTATION DES RESULTATS ET VALIDATION DES HYPOTHESES.....          | 40 |
| Paragraphe1 présentation des résultats et analyse des données.....             | 40 |
| 1. L'agriculture et la pêche.....  | 40 |
| PARAGRAPH2 : Validation des hypothèses et recommandation.....                  | 46 |
| RECOMMANDATION .....   | 47 |
| CONCLUSION .....   | 48 |
| REVUE BIBLIOGRAPHIQUE .....  | 49 |
| ANNEXE .....   | 50 |
| TABLE DES MATIERES.....  | x  |